

COURRIER DE L'AVIVO

N°2

AVRIL-MAI 2026
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Lucie Kohler (1985)

Un dernier milkshake avant la fin du monde,
Crayons de couleur sur papier, 150x100cm,
2024.

L'hybridation des mondes

Pas facile de dessiner un mouton! Depuis la célèbre demande du Petit Prince: « S'il vous plaît, dessine-moi un mouton ». Tout le monde se rappelle qu'après plusieurs tentatives, l'aviateur griffonne une caisse avec des trous et dit à l'enfant: « Le mouton que tu veux est dedans ». C'est alors que le visage du Petit Prince s'illumine en s'exclamant: « C'est tout à fait comme ça que je le voulais! » La force symbolique de cette image permet d'imaginer le mouton idéal.

Avec l'illustration de couverture aux crayons de couleur, Lucie Kohler nous entraîne sur les traces dystopiques de la fin du monde où se superposent des références visuelles qui appartiennent à des époques et des contextes différents, comme d'une manière bien à elle d'imaginer une fin du monde idéale.

Le doux et humble agneau renvoie à une peinture de Francisco de Zurbaran (1598-1664), tandis que les deux figures féminines renvoient à une photographie de Martin Parr (1952-2025), un photographe documentaire britannique tournant en dérision le consumérisme contemporain des années 1980.

Deux univers qui se superposent par hybridation et forment la palette du dérèglement climatique, un thème que Lucie Kohler aime bien symboliser à son tour, en nous laissant imaginer librement la fin. Alors que le petit agneau juvénile semble être là pour se faire caresser avec sa toison laineuse, il attend son heure proche, symbole de l'animal du sacrifice, sous les regards impassibles et indifférents des deux vieilles dames qui sirotent tranquillement leur milkshake, absorbées par l'ennui et le vide

qui règnent, mettant en évidence l'absurdité de la scène. Le dessin de Lucie Kohler nous fait penser aussi bien aux internautes qui scrollent les écrans pour tuer le temps qu'aux touristes qui sillonnent le monde ne faisant pas grand cas de l'apocalypse devant un paysage de volcans en ébullition.

Lucie Kohler aime jouer avec les codes de l'humour et de l'absurde, mélanger les styles avec des visions spontanées ou oniriques, des références antiques ou l'iconographie chrétienne, en passant par des images de la Renaissance ou de la culture populaire contemporaine pour construire toute une mythologie postmoderne. Une mythologie peuplée de créatures magiques et énigmatiques qui nous questionnent sur notre relation aux êtres vivants, aux souvenirs de l'existence, aux éléments naturels. Elle vit et travaille à Lutry au contact de poules, de moutons, de chats et de son chien Zitoune.

■ Patrick Ernst



Come-back! L'art figuratif en Suisse: une scène au féminin, rassemble une trentaine d'artistes de différentes générations, sous la direction de Victoria Mühlig, art&fiction publications, Musée d'art de Pully, 2025, 240 pages.

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
Luttons contre le non-recours	9
Charlotte et Gaston	10
Luttons pour l'AVS	14
Nouvelle de la FARES	17
Coup de gueule	19
Coup de projecteur	22
Blouse blanche - Prévenir les chutes	28
Société	32
Souvenirs	36
Avec nos sections	39
Voyages: Aoste	47
À lire et à relire	50
Hommage à Claude Cantini	53
Histoire	54
« Allo la terre »	59
Poésie	60
Jeu-concours	63

Prochain délai de rédaction : 7 mai 2026

PUBLICITÉ



- GLAND -
OUVERT 7/7
du 3 avril au 6 juin
(excepté 5 avril)

SCHILLIGER
Cultivons l'inspiration

**Une éclosion de printemps
chez Schilliger**

JARDINERIE • MOBILIER • DÉCORATION • ÉPICERIE FINE • ANIMALERIE
Gland (VD) & Plan-les-Ouates (GE) - www.schilliger.com

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93
Courriel : info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel : borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration : Tél. 021 312 06 54
Courriel : bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel : eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
Tél. 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

AVIVO p.a. Mme Caroline Perey
Ch. de Bonmont 23, 1260 Nyon
Tél. 078 807 01 78, caroperey8@gmail.com

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel : avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel : avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Roland Karlen, Ch. Grangette Bellevue 3
1450 Sainte-Croix
Courriel : rokarlen@bluewin.ch
079 859 06 85 ou 078 783 13 01

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Moullet, Rte du Risoud 3,
1348 Le Brassus, 078 718 11 10

Section de Vevey et environs

Mme Johanne-Saskia Gay
Case postale 45, 1800 Vevey
johanne-saskia.gay@ps-vevey.ch

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel : avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres : Fr. 12.-

Abonnement de soutien : Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction :

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements :

M. Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité :

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable : AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression : CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet : www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction : Michel Guenot, président,
Andrea Eggli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Gérald Progin,
Christian Rapin et Bernard Walter.

Relecture : Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Dans l'isoloir aussi, la voix des seniors compte. Le 8 mars dernier, nous sommes allés voter: quatre objets fédéraux, sur lesquels votre AVIVO avait pris position. Ces votations ont raconté quelque chose de profondément humain. Elles ont montré une société qui avance avec prudence, qui accepte certains changements mais qui tient à préserver ce qui fonctionne. Cette recherche d'équilibre parle aussi aux seniors.

Les aîné-e-s ont souvent une relation forte à la démocratie. Nous savons que les droits dont nous disposons aujourd'hui – l'AVS, les services publics, les assurances sociales – sont le fruit de longues luttes et de nombreux compromis. Nous nous sommes engagé-e-s pour cela et continuons à le faire. En allant voter nous ne défendons pas seulement nos intérêts. Nous participons à la transmission d'un modèle de société fondé sur la solidarité et la responsabilité collective, quoi qu'en pensent certains politologues qui voudraient limiter le droit de vote des personnes âgées.

Un exemple: la votation sur la redevance audiovisuelle a suscité beaucoup de discussions. Fort heureusement, l'initiative « 200 francs, ça suffit! » a été rejetée. Derrière ce vote, il y a eu la conscience que l'information de qualité a un prix. Pour de nombreuses personnes, la radio et la télévision restent des compagnons du quotidien. Elles relient les régions du pays, les hommes, expliquent les votations, racontent le monde. À une époque où les rumeurs circulent parfois plus vite que les faits, disposer d'un service public solide est aussi une garantie pour la démocratie. Les seniors auraient pu être

tentés de privilégier leur porte-monnaie, mais ils ont préféré faire preuve de responsabilité et de solidarité collective en participant au maintien d'un service public de qualité pour tout le monde.

Ce résultat aurait-il été différent si seule la jeune génération avait voté? Je le crois et me félicite de l'engagement des seniors dans ce débat.

La réforme de l'imposition individuelle ouvre un chantier plus discret mais important. En modifiant les règles fiscales pour les couples, la Suisse tente de corriger les inégalités du système actuel. Pour les retraités, les effets immédiats seront certainement limités. Néanmoins, ils ont privilégié l'égalité devant le fisc, l'autonomie des femmes plus jeunes, soutenu leur engagement professionnel, défendu la dépenalisation du mariage. Nous avons ainsi œuvré pour les jeunes générations: solidarité...

Avec le printemps, les sections reprendront leurs activités à l'extérieur, les marches, les expos. À ce propos, le comité de l'AVIVO Vaud a décidé le 27 février dernier, à l'unanimité, que les activités organisées par les sections seraient désormais ouvertes à tous les membres intéressés de l'AVIVO, même s'ils ne font pas partie de la section organisatrice, sur présentation de leur carte de membre AVIVO valable pour l'année en cours (à découper au dos du Courrier, votre journal préféré).

Cette ouverture permettra de nombreux échanges entre les sections, ce qui me paraît primordial pour la vie de notre association.

Beau printemps à vous toutes et tous, prenez soin de vous. Merci de faire vivre l'AVIVO.

Réforme de l'AI

Le nombre de rentes AI a augmenté ces dernières années, en particulier chez les 18-24 ans et les 60-64 ans. L'augmentation des maladies psychiques graves en est l'une des causes principales. En 2024, environ une personne sur deux percevant une rente souffrait d'une maladie psychique. Les mauvaises perspectives financières que cela entraîne posent un défi majeur à l'AI.

Inclusion Handicap a lancé en 2023 l'initiative pour l'inclusion à laquelle le Conseil fédéral oppose un contre-projet. Il propose des mesures tant du côté des dépenses que des recettes mais reste clairement en deçà des exigences clés des initiatrices et initiateurs.

La pièce maîtresse de la réforme est une nouvelle prestation d'intégration destinée aux jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans. Cette prestation comprend une aide financière ainsi qu'un accompagnement individuel des personnes concernées et de leur entourage. L'objectif est d'éviter l'entrée dans le système des rentes et de renforcer l'autonomie des personnes concernées. En outre, l'accès à la formation et à la formation continue doit être amélioré.

Des voix s'élèvent, notamment de la part de l'association Inclusion Handicap, sur la qualité des expertises visant à refuser des rentes, un problème persistant. L'initiative pour l'inclusion ambitionne quelque chose qui semble aller de soi: les personnes en situation de handicap doivent avoir les mêmes droits que les personnes sans handicap, et ce dans tous les domaines de la vie.

Rendement positif 2025 pour l'AVS et l'AI

Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG) clôt l'exercice 2025 sur un résultat de placement solide, avec un rendement net de 6,34 % grâce aux actions, à l'or et aux effets

de change. À fin 2025, la fortune AVS/AI atteint 50,550 milliards de francs, contre 46,102 milliards de francs l'année précédente.

Les perspectives financières à court et moyen terme pour les fonds de compensation de l'AVS et de l'AI sont toutefois tendues. En ce qui concerne l'AVS, les recettes attendues ne suffiront pas à couvrir les dépenses à partir de 2026, notamment en raison du financement encore non résolu de la 13^e rente AVS. Un financement complémentaire reste donc indispensable.

Pour l'AI, les perspectives financières se dégradent nettement selon l'OFAS, l'Office fédéral des assurances sociales, notamment en raison de l'augmentation constante du nombre de nouvelles rentes et de l'incertitude persistante autour du remboursement de la dette de 10,3 milliards de francs de l'AI envers l'AVS.

Le fonds APG, pour sa part, fait preuve d'une solidité remarquable.

Face aux défis financiers propres à chacun des régimes, compenswiss met désormais en œuvre des allocations différenciées, conçues pour répondre de manière ciblée à la situation et aux besoins spécifiques de chacun des trois fonds (AVS/AI/APG).

...une nouvelle approche pour une politique de la vieillesse durable ?

Les communes sont aujourd'hui confrontées à la tâche de créer de bonnes conditions-cadres pour permettre de vieillir de manière autonome. De nombreuses personnes âgées souhaitent vivre le plus longtemps possible dans leur domicile familial, tout en évitant ou en retardant autant que possible l'entrée en établissement médico-social. Toutefois, le souhait de rester longtemps chez soi n'est réalisable que si les personnes âgées disposent d'un soutien suffisant. En l'absence d'un



réseau social solide ou si l'accompagnement professionnel ne suffit pas, le quotidien devient rapidement exigeant. Les conséquences peuvent être l'isolement, le surmenage et des entrées prématurées en institution.

Le travail mobile auprès des personnes âgées vise à les atteindre là où elles vivent et se trouvent – dans leur quartier, leur village ou leur arrondissement. Les professionnel-le-s se déplacent, informent sur les offres de soutien existantes et mettent en réseau les personnes âgées avec les structures locales pertinentes. Contrairement aux services de conseil classiques, cette approche va activement à la rencontre des personnes. Les rencontres naissent au détour d'un chemin; un bref échange dans la rue peut être le début d'une

relation de confiance. Par l'approche du travail mobile auprès des personnes âgées, il s'agit de faciliter un accès à bas seuil aux offres locales tout en établissant une personne de contact et de confiance, attentive aux questions liées au vieillissement.

Le travail mobile auprès des personnes âgées est plus qu'une nouvelle offre: il constitue un outil stratégique pour le développement de la politique communale de la vieillesse. Il agit comme un pont vers les offres existantes et met en lumière les domaines dans lesquels les communes doivent faire évoluer leurs structures.

Riccardo Pradini, sociologue du vieillissement, senior chercheur à l'Institut de pédagogie sociale et de politique sociale de la Haute école de Lucerne (HSLU). Tiré de la Newsletter 02/2026 de la FARES, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse.

Attention aux arnaques

De faux employés de centres médico-sociaux agissent dans le canton de Vaud.

Le Canton avertit la population sur la recrudescence d'arnaques visant principalement les personnes âgées.

Le canton du Valais avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Les autorités mettaient alors en garde contre une recrudescence des arnaques aux faux banquiers. C'est désormais au tour de leurs homologues vaudoises d'en faire de même.

« Après une période plus calme en fin d'année 2025, les annonces d'escroqueries aux faux policiers repartent à la hausse. D'autre part, les escrocs ont adapté leur stratégie et se présentent

LES BRÈVES

maintenant comme des employés de banque ou comme faisant partie du personnel d'un centre médico-social (CMS) », écrit la police cantonale vaudoise dans un communiqué.

En 2025, 995 cas ont été reportés alors qu'ils étaient seulement 369 une année plus tôt.

Les autorités ont encore rappelé, une fois de plus, les conseils de base :

- La police ne se rend jamais chez des particuliers pour saisir les cartes bancaires ou des objets de valeur.
- Il ne faut jamais donner d'information personnelle ou bancaire à quiconque par téléphone.
- Il ne faut jamais remettre ses cartes bancaires, ses codes secrets ou ses objets de valeur à un inconnu, même s'il se présente comme étant un policier.
- Il faut toujours mettre immédiatement fin à l'appel en cas de doute.
- Il faut contacter la police (au 117 ou au 021 644 44 44).

Les terrains à bâtir rapportent davantage si on n'y construit pas

La pénurie de logements reste un des problèmes qui préoccupe le plus les Suisses. Et il y a de quoi. Actuellement, seulement 1 % des habitations sont vacantes dans le pays. Or, de nombreux terrains à bâtir restent inexploités malgré la forte demande, un facteur peu connu de l'envolée des prix à la propriété et à la location. En fonction de la base de calcul, entre 9 et 17 % sont encore vierges, d'après un rapport de la banque Raiffeisen.

Cette surface pourrait fournir des logements pour au moins 950 000 personnes. On pourrait

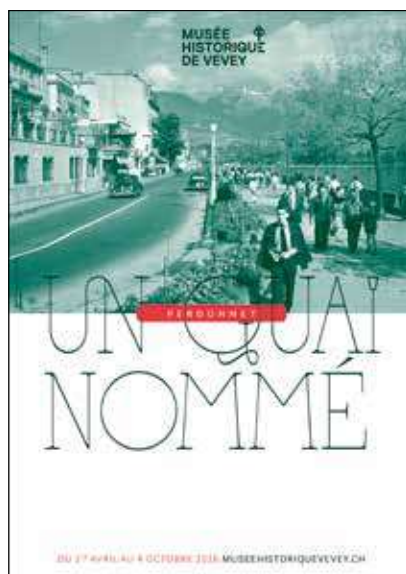
même y installer 1,5 million de personnes dans une configuration urbaine plus dense et en limitant les résidences secondaires.

Le problème pour la grande majorité de ces terrains à bâtir, c'est le manque d'intérêt des propriétaires, souligne Raiffeisen. En effet, la thésaurisation de terrains à bâtir serait souvent plus attractive que la construction. Au cours des 25 dernières années, un rendement de 592 % a pu être obtenu contre les 400 % que la construction et la location d'un immeuble collectif, plus-values comprises, auraient rapportés sur la même période. Et ce, avec des risques nettement plus faibles.

Avec de telles envolées de prix, le besoin en capital augmente plus vite que ce que la plupart des ménages peuvent épargner. En 2010 encore, dix ans d'épargne auraient suffi à un jeune ménage moyen pour acquérir une maison individuelle de taille moyenne. Aujourd'hui, il faut économiser pendant vingt-huit ans.

■ Andrea Eggli

PUBLICITÉ



LUTTONS CONTRE LE NON-RECOURS

Motion demandant l'automaticité des subsides

Un rapport social 2026 portant sur les années 2012-2022 vient d'être publié par la DGCS, Direction générale de la cohésion sociale VD. Le rapport relève un gros problème (encore une fois!), le non-recours d'une partie importante des ayants droit. L'automaticité du versement des subsides à l'assurance maladie, pour commencer par cette prestation, est d'autant plus envisageable que l'administration fiscale dispose de toutes les données nécessaires pour identifier le droit des contribuables.

Par cette motion, Marc Vuilleumier et consorts demandent que le Conseil d'État étudie la faisabilité de l'automaticité des subsides à l'assurance maladie et mette en place cette politique sociale voulue par les ayants droit bien sûr, mais aussi par la grande majorité des associations d'entraide.

■ Andrea Egli

PUBLICITÉ



ABVL
ASSOCIATION
DES AMIS DES BATEAUX
À VAPEUR DU LÉMAN

REJOIGNEZ-NOUS!

**AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LA PLUS PRESTIGIEUSE
FLOTTE BELLE ÉPOQUE DU MONDE!**

+41(0)21 614 62 88 - info@abvl.ch - abvl.ch



CHARLOTTE ET GASTON

Un jour on m'a dit

– La vie c'est simple, clair et net: la crise climatique est une évidence, il n'y a rien à discuter.

C'est mon ami André qui parle ainsi. Il a toujours été très sûr de lui.

La scène se passe à la sortie d'une séance du Festival du film Vert. Je suis avec deux vieux amis que j'ai rencontrés à l'instant et que je n'avais pas revus depuis des lustres. Installés sur une terrasse, nous cherchons à nous souvenir de quand datent nos prises de conscience écologiques.

– Moi, j'ai toujours eu les idées claires, l'écologie m'a toujours été évidente. Je n'ai jamais eu la moindre hésitation.

André ne doute jamais.

Vous savez, quand on retrouve d'anciennes connaissances, il se crée une certaine émulation, les langues se délient.

Je me suis souvenu: « – Tu me disais d'enlever le sachet de thé avant de mettre du sucre dans ma tasse, à cause de je ne sais plus quel élément essentiel qui est absorbé par le papier filtre. J'y pense chaque fois depuis plus de cinquante ans, mais rien n'y fait, c'est toujours au moment où j'ai sucré que je me rappelle que j'aurais d'abord dû enlever l'infusion. »

– En plus tu ne mélangeais pas le contenu de ta tasse. Il restait plein de sucre au fond, qu'est-ce que ça m'énervait!

– N'insiste pas, André, tu me fais rougir de honte. J'étais bien jeune, je ne faisais pas attention.

– Mais enfin, c'est une évidence, on est attentif à ses gestes! Moi, ce genre de choses ne m'arrive jamais.

Mon ancien camarade commençait à me faire monter la moutarde au nez.

Le troisième d'entre nous a tenté de calmer les choses: « – À l'âge de dix-huit ans, une amie m'a dit, qu'avec les idées que je défendais, je devrais aller vivre loin de la ville. Une fois adulte, je me suis installé à la campagne, et par exemple, je chauffe toute la maison au bois de

nettoyage des forêts. Bilan carbone nul! »

– Sauf pour l'essence de la tronçonneuse... Ça c'était Charlotte qui venait de nous rejoindre.

– Charlotte, je te présente deux amis de l'époque de notre adolescence, André et Pascal.

– Enchantée. Alors, vous refaites le monde?

– C'est notre point d'attache, nous avons passé des années à débattre de tout.

André a fait un commentaire sur le film que nous venions de voir: « – Ça me dérange ces discussions pour résoudre la crise écologique, tout ce temps perdu. C'est pourtant simple, il n'y a pas à tergiverser. Il faut agir, maintenant, tout de suite. C'est évident. »

– Il y a plusieurs points de vue valables qu'il faut accorder. On n'a pas facilement les éléments pour juger.

– On peut choisir une solution miracle à une époque et puis se rendre compte des problèmes qu'elle cause plus tard. Le nucléaire par exemple.

– On pose des panneaux solaires partout, faut-il vraiment envahir les montagnes avec cette technologie?

Nous étions désormais trois à tenter de nuancer le débat.

André ne lâchait pas le morceau: « – Écoutez-vous parler! À vous entendre on ne peut rien faire. Vos questions philosophico-politiques sont stériles. Il y a des situations où il faut être radical. Quand la maison brûle on éteint l'incendie. C'est évident. »

J'ai repris la parole: « – Parlons un peu de décroissance. À quinze ans, je défendais l'idée, que pour économiser l'eau, on devait faire la vaisselle au moyen d'une machine à laver. Eh bien, aujourd'hui, je la fais à la main. Et même à l'eau froide. C'est grâce à nos discussions. Surtout toi, André, tu m'as convaincu. J'ai fini par comprendre que toute l'énergie et les ressources pour fabriquer une machine étaient bien plus importantes que l'eau perdue en lavant à la main. »

André, étonné: « – Toi tu dis que je t'ai dit que... »

Pascal, l'interrompant joyeusement: « – Pour toi, André, la politique a toujours été un gros mot, mais c'est pourtant bien là que ça se passe. Tu devrais faire comme moi, au moins te faire élire dans ta commune. Tu verrais un peu comment ça se négocie! »

Piqué au vif, André lui répliqua: « – Parce que tu crois qu'avec les panneaux solaires que tu as fait poser sur le toit de l'école – aux frais du contribuable, en plus –, ça va résoudre la question? Que c'est évident? »

Pascal: « – C'est ça, je n'en fais jamais assez! Tu crois qu'un jour quelqu'un va sortir une baguette magique, et tac! tout sera résolu grâce à l'Homme Fort, sans erreur. »

André: « – Ne te moque pas... C'est évident, il y a des gens qui sont providentiels. »

– Ces messieurs dames prendront encore quelque chose? Monsieur Gaston, voici une carte des desserts qui peut vous intéresser.

Pendant que je consultais le menu des douceurs: « – Quand je pense aux cochonneries que nous étions capables de boire et manger... »

André: « – Moi, c'est évident, je n'ai jamais... »

Gaston: « – Oui oui, on sait Monsieur la Perfection, tu as toujours mangé très très sainement. »

Charlotte se demandait à quelle drôle d'équipe elle avait à faire: « – Entre vous, vous étiez d'accord? »

Les trois, en chœur: « – Ça jamais! »

Pascal: « – C'était intéressant, on pensait ensemble, on se respectait. Ce n'est pas le cas partout. »

Gaston: « – À l'époque je ne comprenais rien à rien. J'étais d'une naïveté insondable. Heureusement que je vous ai eus auprès de moi. C'est à vous que je dois mes recherches écologiques. »

Charlotte: « – Tu as gardé une certaine... comment dire... fraîcheur d'esprit. C'est aussi une qualité. Parfois. »

Comment ça « parfois »? J'ai regardé mon amie de travers. Toi, Charlotte, tu ne perds rien pour attendre.

Lucie Kohler, *Miroir mon beau miroir*, Crayons de couleur sur papier, 33x21cm, Collection du Musée d'art de Pully, 2022.

Pascal: « – Par rapport à mes camarades je me sens plutôt entre deux. Entre l'incertitude et l'absence totale de doute. Pourtant, je me fais assez souvent traiter d'extrémiste. Il n'en faut pas beaucoup de nos jours. Mais il m'est aussi arrivé de trouver le mot juste au bon moment, c'est très gratifiant, on se sent utile. »

Gaston: « – Tu as raison d'être radical, même si ce n'est pas toujours facile à entendre. Il faut voir les problèmes en face. »

Pascal: « – Ce n'est pas exactement ce que j'ai dit... »

Étrangement, André se taisait depuis un moment. Il s'est soudain penché vers moi: « – Tu sais Gaston. Je voudrais te dire. À propos... En fait, avec le temps j'ai dû... me... laisser... Maintenant, par souci d'économie d'eau, j'ai une machine à laver la vaisselle. Je crois que je vais devoir me reposer la question. »

C'est évident.

■ Signé Gaston



Votre legs, une promesse d'avenir pour les enfants

Qui sommes-nous ?

Chaque jour, depuis plus de 65 ans, Terre des hommes s'engage avec passion et détermination à transformer la vie des enfants vulnérables à travers le monde. Grâce à nos programmes et nos initiatives locales et innovantes, nous œuvrons pour le soutien, la nutrition, la protection, la santé et l'éducation de celles et ceux qui en ont le plus besoin, à travers plus de 200 projets déployés dans 27 pays.

En choisissant de soutenir notre Fondation dans vos dispositions testamentaires, vous devenez acteur d'un changement durable, offrant à des générations futures l'espoir d'un avenir meilleur.



Votre don à la loupe

Sur les 100% de dons reçus par Terre des hommes en 2024, 80% ont été directement consacrés à nos projets d'aide à l'enfance dans le monde et le reste a servi à couvrir les frais de support de l'organisation – des chiffres qui correspondent aux standards édictés par le label ZEW0 d'une gestion efficace de votre don. Par ailleurs, Terre des hommes est exonérée d'impôts sur les donations et legs qui lui sont attribués.

Téléchargez notre guide du testament en scannant le QR-code :



« À travers un legs, vous permettez aux enfants non seulement de vivre pleinement leur enfance, mais aussi de devenir les adultes qu'ils rêvent d'être. Parce que chaque enfant dans le monde a le droit d'être un enfant et de construire son avenir, tout simplement. »

Claudio Rini, Directeur des opérations de Terre des hommes

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Route des Plaines-du-Loup 55, 1018 Lausanne
legs@tdh.org, www.tdh.org



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

© TdH / M. Esteban

LES JARDINS LES PLUS SPECTACULAIRES DE SUISSE

Ouvert du 4 avril au 25 octobre 2026

Des tulipes, des iris, des roses et
des lys-hémérocailles par milliers.

Plus de 120 sculptures
contemporaines inédites,
des balades didactiques,
animations pour les enfants.

Restaurant, vins, boutique, galerie.



CHÂTEAU DE VULLIERENS
CHATEAUVULLIERENS.CH

HOME
ASSISTANCE
MEDICAL & SERVICES

**10 ans
déjà!**

**Créons ensemble
votre projet de vie à domicile !**

- Soins à domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Services à la personne

Depuis 2015,
Home Assistance a apporté son soutien à plus de 6'000 résidents
dans les cantons de Vaud et Neuchâtel

Contactez-nous !
Discutons de vos besoins !
numéro gratuit : 0800 94 94 94
www.homeassistance.ch
info@homeassistance.ch

24
24 7
7

Route Aloys-Fauquez 2
1018 Lausanne
021 601 70 00

Notre organisation est certifiée et reconnue,
ce qui permet la prise en charge
d'une grande partie des prestations (LAMal)
par toutes les caisses-maladie.

Avenue de la Gare 53
2000 Neuchâtel
032 722 68 68

L'ETIVAZ
FROMAGE D'ALPAGE AU FEU DE BOIS

N°1 des
Fromages
d'Alpage

Floral par nature



Une expérience
sensorielle unique.



Venez visiter!



LUTTONS POUR L'AVS

Réforme AVS 2030

2025, avec le lancement de la réforme de l'AVS intitulée AVS 2030, marque le début d'une longue et dure bataille entre, d'une part les partisans et défenseurs de l'AVS, le premier pilier de notre prévoyance vieillesse et d'autre part les partisans et propagandistes des 2^e et 3^e piliers.

L'enjeu de cet affrontement est la place, les valeurs et le développement de l'AVS dans notre prévoyance. Le moment nous paraît aussi important que le vote sur l'introduction des trois piliers en 1972.

Financement de la 13^e rente AVS, situation au 28 février 2026

Les divergences autour du financement de la 13^e rente AVS perdurent entre les deux Chambres fédérales.

Un versement garanti

Mars 2024, au grand mécontentement des partis bourgeois et des faïtières de l'économie, le peuple et les cantons acceptent l'initiative de l'Union Syndicale Suisse pour une 13^e rente AVS. Toutefois, les modalités de son financement ne sont pas décidées et les opposants à la 13^e rente mettent toute leur énergie à en retarder la décision. En revanche, nous avons la garantie que la 13^e rente AVS sera versée en décembre 2026, modalités de financement décidées ou non. Le Conseil fédéral qui estime le coût de la 13^e rente à 4,2 milliards, soumet au Parlement son financement par un relèvement de la TVA de 0,7 point.

Une solution mixte

La première chambre à se prononcer sur ce dossier est le Conseil des États. Une entente majoritaire de la gauche et du Centre rejette la solution du Conseil fédéral. Elle estime plus judicieux un système de financement mixte, soit une hausse des cotisations salariales et de la TVA. Il voit la chose en deux temps. D'abord

une augmentation des cotisations de 0,4 point, puis si le fonds de compensation AVS se porte mal, une nouvelle augmentation de 0,4 point. La TVA, quant à elle, serait relevée de 0,5 point dès l'entrée en vigueur de la réforme, puis une deuxième fois de 0,5 point, si l'initiative du Centre « Pour des rentes équitables »¹ était adoptée.

Le National suit le Conseil fédéral

La commission de la Sécurité sociale et de la santé (CSSS-N) soumet trois solutions au plénum dont une seule bénéficie d'une majorité.

- Le PLR et l'UDC proposent une augmentation de la TVA de 0,5 point et de l'âge de la retraite de six mois si le fonds de compensation AVS tombe en dessous des 90 % des dépenses annuelles.
- La gauche et le Centre, soutiennent la solution du Conseil des États.
- La solution Conseil fédéral, à savoir une hausse de 0,7 point de la TVA, est proposée par une majorité de la commission (majorité d'une voix). **Mais seulement jusqu'en 2030.**

L'arbitrage au profit de cette dernière solution aurait été le fait du représentant des Verts libéraux.

La proposition du PLR et de l'UDC est plutôt surprenante car depuis le début de ce dossier, le PLR œuvrait pour repousser le financement de la 13^e rente jusqu'à la grande réforme AVS2030. Quant à l'UDC, à chaque occasion, il préconisait de financer la 13^e rente par des économies dans le domaine de l'asile, des luttes contre le racisme, dans l'aide au développement, voire dans certains pans de la recherche.

Au Conseil national, en septembre 2025, les débats sont tendus. Dans un premier temps, le PLR et l'UDC, abandonnant la position de leurs représentants dans la CSSS-N, tentent de faire renvoyer le projet au Conseil fédéral, ce qui signifie à la réforme AVS2030. En vain. L'UDC réitère toujours que la 13^e rente devrait être financée par une diminution, voire une suppression des fonds alloués à d'autres causes (voir ci-dessus). La gauche réaffirme que « la solution la plus solidaire consiste en une augmentation des cotisations salariales et un peu de la TVA ».

Au final, le plénum suit sa commission et adopte la solution du Conseil fédéral, soit un relèvement de la TVA uniquement, et ce seulement jusqu'en 2030 (108 voix contre 89).

Le PLR réitère son refus de toute augmentation des cotisations salariales au nom de la défense du pouvoir d'achat des salariés et du coût de la main-d'œuvre (l'entreprise paie la moitié de la cotisation salariale). Or, le prélèvement sur le salaire du futur retraité (épargne différée) légitime la rente AVS.

De plus, ce financement par les cotisations salariales est plus social, solidaire que la TVA ou l'augmentation de l'âge de la retraite.

En outre, décision importante, le Conseil national refuse de réduire la contribution de la Confédération à l'AVS.

Retour au Conseil des États

Les deux Chambres n'étant pas d'accord sur les modèles de financement de la 13^e rente AVS, le dossier retourne au Conseil des États. Mi-février 2026, la Commission de la Sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E) considère toujours que seule une solution mixte permettrait de garantir un financement équilibré et solidaire. Elle maintient

donc le principe de financer la 13^e rente en combinant une augmentation des cotisations salariales et une augmentation de la TVA. Toutefois, vu les bons résultats des comptes de l'AVS, la commission revoit à la baisse les taux proposés précédemment par le Conseil des États. Il s'agirait de n'augmenter les cotisations salariales plus que de 0,3 point de pourcentage et la TVA de 0,4 point. Elle fait ainsi un pas vers le Conseil national en ne prenant plus en compte l'initiative du Centre. Elle abandonne donc la 2^e tranche de relèvement de la TVA décidée lors de son premier débat.

Le Conseil des États se prononcera le 19 mars, soit entre le délai rédactionnel et la réception de ce numéro du *Courrier de l'AVIVO*. S'il suit sa commission, nous nous retrouverons avec d'un côté, une hausse temporaire de la TVA (Conseil national) de l'autre un mixte composé d'une hausse des cotisations salariales et de la TVA (Conseil des États).

■ Roland Rapaz



¹ L'initiative du Centre « pour des rentes équitables » propose principalement de supprimer le plafonnement des rentes AVS des couples mariés. Actuellement, la rente AVS d'un couple marié est plafonnée à 150 % de la rente maximale de 2 520 francs, ce qui veut dire qu'un couple marié dont les deux conjoints pourraient bénéficier d'une rente maximale reçoivent 3 780 francs alors qu'un couple de concubins reçoit deux fois 2 520 francs, soit 5 040 francs. La soumission au peuple de cette initiative n'est pas encore à l'agenda fédéral.

VISITE GUIDÉE ENTRE FORT ET CHÂTEAU

Découvrez les fortifications
et le système défensif
de Chillon



Infos et réservation



CHILLON

NOUVELLE DE LA FARES

Guide pour un bon accompagnement dans les établissements médico-sociaux

Un guide détaillé d'ARTISET, son association de branche CURAVIVA et de la fondation Paul Schiller montre comment l'accompagnement peut être mis en œuvre dans les établissements médico-sociaux : avec une conception globale de la vieillesse, avec créativité et focalisation sur chaque individu, avec un engagement stratégique clair, une attitude encourageante de la part de l'ensemble du personnel et des compétences psychosociales à différents niveaux hiérarchiques. Des exemples pratiques présentés tout au long du guide illustrent à quoi peut ressembler concrètement un bon accompagnement. Le guide illustre les activités et les approches permettant de mettre concrètement en œuvre une prise en charge de qualité au quotidien. Il fournit des éléments pour la mise en place d'une prise en charge psychosociale à tous les niveaux de l'établissement et indique les décisions politiques nécessaires pour renforcer et financer la prise en charge dans le domaine stationnaire.

Le guide est principalement destiné aux institutions de soins stationnaires pour personnes âgées. Cependant, bon nombre des principes fondamentaux et des conseils pratiques qu'il contient peuvent également servir d'inspiration pour les offres de logement assisté, moyennant quelques adaptations axées sur les résidents.

La première partie du guide illustre un exemple de déroulement d'une journée.

Dans la deuxième partie, le guide fournit des éléments pour la prise en charge psychosociale à tous les niveaux.

Dans la troisième partie, le guide présente les décisions politiques nécessaires pour renforcer et financer la prise en charge dans le domaine stationnaire.

Enfin, l'annexe résume les bases techniques de la prise en charge psychosociale.

Le guide peut être téléchargé :
<http://www.bienvieillir.ch/guide>

■ Verena Loembe,
membre du comité de la FARES.

Tiré de la Newsletter 02/2026 de la FARES, Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse.

Conseil suisse des aînés (CSA)

Les membres de l'AVIVO et les lecteurs du *Courrier de l'AVIVO* sont invités à participer à la conférence que le CSA organise à Lausanne le 28 mai prochain sur le thème de la Vieillesse. Manifestation gratuite sur inscription préalable.

Invitation

Le Conseil suisse des aînés vous invite cordialement à participer le jeudi 28 mai 2026 à une conférence spécialisée sur le thème :

**Bien accompagné-e-s dans la vieillesse
expériences, attentes, perspectives**

L'événement aura lieu à Lausanne, à l'hôtel Alpha-Palmiers, de 14h à 17h.

En ouverture de conférence, nous aurons le plaisir d'entendre un exposé du professeur Martin Hafen sur le thème du jour « Bien pris en charge dans la vieillesse, un investissement pour l'avenir ».

Les personnalités suivantes participeront ensuite à une table ronde qui abordera le thème des soins aux personnes âgées sous différentes perspectives :

Martin Hafen, professeur honoraire à la Haute école de Lucerne, Travail social,

Thomas Vollmer, responsable du domaine Âge, Société, Générations, Office fédéral des assurances sociales,

Beatrice Baselgia, présidente de Pro Senectute, canton des Grisons,

Céline Longchamp, directrice de la Fondation Pro-XY, vice-présidente de la Communauté d'intérêts des Proches aidants.

Elle sera animée par Carlos Henriquez, humoriste. Les interventions seront traduites simultanément en allemand et en français par Noémie Christen. La manifestation se terminera par un apéritif de réseautage.

La participation est gratuite et ouverte au public. Nous vous saurions gré de vous inscrire avant le 15 avril 2026 à l'adresse suivante : info@ssr-csa.ch
En nous réjouissant de vous accueillir à Lausanne, nous vous adressons nos meilleurs messages.

- Esther Waeber Kalbermatten, Coprésidente
- Reto Cavegn, Coprésident



deviennent

Salina
Helvetica
Mines de Sel de Bex

L'aventure du sel.

Visite explosive des Mines de Sel

Découvrez les Mines comme vous ne les avez jamais vues ! Une visite temporaire attend petits et grands explorateurs pour les surprendre.

Visite limitée
jusqu'à
l'été 2026

Surprises
gourmandes et
explosives

Une offre des Salines Suisses



www.mines.ch

COUP DE GUEULE

Crans-Montana

Tout le monde a entendu parler de ce drame. Je ne reviendrai pas là-dessus. Mais sur la suite, notamment financière qui en découle.

Le Conseil fédéral propose une indemnisation des familles des décédés et des survivants, de 50000.- francs par cas. Ce qui entraîne un certain nombre de réactions politiques. Si certaines se justifient, par exemple, le fait qu'une telle action risque de créer un précédent qu'il faudra évaluer avec sérieux, il n'en reste pas moins que je suis outré de l'attitude de certains parlementaires qui trouvent la somme trop importante. En outre, si la question du défraiement par le Conseil fédéral, pour d'autres tragédies passées comme l'éboulement qui a enseveli Blatten, a le mérite d'être posée, il faut se rappeler qu'il y a toujours une première fois. Il faut se réjouir de cette « nouveauté ».

Alors que la Suisse est sur la sellette pour sa lenteur à prendre des décisions, il ne me semble pas opportun de pinailler pour allouer une somme financièrement acceptable: comme si la Suisse n'avait pas les moyens d'aider économiquement les familles en souffrance ou en deuil.

Messieurs et Mesdames les élus fédéraux, un peu de décence et de compassion !!!

■ Christian Rapin

Crans-Montana : le capitalisme en œuvre !

Si, tout comme nombre de personnes, j'ai été touché par la tragédie de Crans-Montana, je souhaiterais prendre du recul sur les causes fondamentales de cet incendie.

Le système économique capitaliste et libéral est notamment fondé sur la création de richesse et donc que les activités économiques rapportent un maximum de bénéfices. Cela sous-entend, pour les tenants de cette approche, que l'État intervienne au minimum et que les frais pour la création des activités soient diminués au

maximum: bas salaires ou économies sur les infrastructures en font donc partie. Ainsi, les propriétaires du bar Le Constellation entrent pleinement dans cette idéologie. Mais les pouvoirs publics qui négligent de contrôler que les règles sont appliquées pour éviter « d'empoisonner » le commerce et les commerçants... Les cafetiers-restaurateurs se plaignent d'ailleurs très souvent de règles trop contraignantes les empêchant de travailler (entendre que cela rapporte). Il s'agit donc bien d'une responsabilité collective, celle du système capitaliste.

Tout autre chose mais en lien: je suis révolté de voir, en 1^{er} ligne lors de l'hommage rendu aux victimes, notre conseiller fédéral Ignazio Cassis. Le même personnage qui a coupé les vivres à l'UNWRA. Le rapport? L'UNWRA permettait, notamment, à nombre d'enfants - et d'adultes - d'aller à l'école, d'obtenir des soins et de la nourriture. Couper les vivres à l'UNWRA a indirectement provoqué la mort de centaines d'enfants palestiniens. Comment le même personnage peut-il déceimment être au 1^{er} rang, à Martigny, avec sa rose blanche et être, certes indirectement, « responsable » de la mort de centaines d'enfants ? (de manière générale, la politique suisse au sujet de Gaza est d'ailleurs, en termes humains, totalement inacceptable !)

Autre personnage de ce « théâtre » macabre, l'avocat et conseiller national Jean-Luc Addor. Ce personnage, en tant que politicien UDC, est un fervent défenseur de l'économie libérale et, de ce fait, de laisser les acteurs économiques agir dans ce cadre avec le moins possible de règles et de lois. C'est un grand pourfendeur du rôle de l'État qui, pour son parti, doit être minimaliste. Et le voilà défenseur de victimes de l'incendie et reprochant à la commune de ne pas avoir effectué les contrôles nécessaires. Un comble et une moralité à géométrie variable. Mais l'argent n'a pas d'odeur !

■ Gérald Progin

Espace cinéraire arborisé



Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car les souhaits des défunts et de leur famille sont toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les déposant par exemple, dans une caverne ou dans les pyramides « Dent-de-Morcles » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ». Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



AIGLE
Crématorium

Route des Mairia 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02
info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

Nos obsèques,
c'est notre affaire



La prévoyance funéraire est un acte d'amour envers ses proches... Nous garantissons contractuellement le respect de vos dernières volontés et accompagnons vos proches.



Aléa Prévoyance Funéraire SA
Edmond Pittet - Robin Monod

021 342 20 00

www.alea-pfg.ch

Soins et Assistance à domicile.

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins – pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Appelez-nous et convenons ensemble d'un entretien conseil sans engagement.

021 311 19 20

senevita Casa
Vaud



AUDITION
DIFFICILE ?



LA SOLUTION POUR
PROFITER D'UN TEST AUDITIF
SANS SE DÉPLACER

neo
life

entendre
tout simplement



Pour profitez d'un essai et
d'un service sur mesure
sans vous déplacer !

076 589 56 57



Marie-Aurore Rochat-Smeyers

À propos de NeoLife

Marie-Aurore Rochat-Smeyers à créé il y a 10 ans NeoLife en associant expertise et passion. Ainsi, l'entreprise qui compte une équipe de professionnels passionnés se distingue par son service d'audition à domicile sur mesure. NeoLife est une entreprise familiale présente sur tout le territoire romand.



L'équipe NeoLife

NeoLife, votre service personnalisé avec :

- **Conseils sur mesure**
- **Accompagnement adapté à chaque besoin**
- **Essais d'appareils auditifs de pointe**
- **Ajustements et service après-vente complet**

neo
life

entendre
tout simplement

« La visite d'une audioprothésiste diplômée à votre domicile ne vous coûte pas plus cher qu'une visite en magasin ».

Avec une disponibilité étendue à votre résidence, lieu de travail, ou même en établissements de retraite, NeoLife vient à vous dans les régions de **Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura, Jura-Bernois et Les Franches-Montagnes.**

NeoLife Sàrl · 076 589 56 57 · www.neolife.ch

COUP DE PROJECTEUR

Évian - Palais Lumière

Modernité suisse. L'héritage de Hodler

De par sa situation géographique bordée par le Léman, le lieu d'exposition évianais s'avère l'endroit idéal pour accueillir l'exposition dédiée à Ferdinand Hodler, incontournable peintre suisse, et à son influence sur ses contemporains. Soit un panorama de la peinture suisse entre 1870 et 1930, riche de 140 œuvres, présenté sous forme de chapitres.

Ferdinand Hodler, aussi à l'aise dans le paysage alpestre que dans la peinture patriotique, la scène de genre et le portrait, s'est vu honoré du statut de peintre national.

Une flatteuse position qui suscite admiration et vocations, mais aussi jalousie et rivalités de la part des autres peintres confédérés, selon Pierre Alain Crettenand, historien de l'art et co-commissaire de l'exposition. Au cœur du paysage artistique helvétique, le Neuchâtelois Gustave Jeanneret (1847-1927), le Vaudois Eugène Burnand (1850-1921) et le Bernois Ferdinand Hodler (1853-1918) sortent du lot. Le faucheur de Burnand et Le forgeron de Jeanneret ont orné le verso des billets de banque suisses de 50 et 100 francs dès 1911 jusqu'en 1958.

Place essentielle dans le rayonnement culturel de la Suisse

À la disparition de Ferdinand Hodler, le 18 mai 1918, artistes et critiques d'art ont été unanimes: sans lui, la notion d'art suisse n'existerait pas. Pour Cuno Amiet (1868-1961), peintre, graveur et sculpteur suisse, Hodler est « un annonciateur nouveau de l'antique Vérité éternelle. » Son ami Giovanni Giacometti (1868-1933) commentait alors: « Hodler est un magnifique exemple de probité artistique et de foi. Ces vertus qui se reflètent dans son œuvre lui assurent une valeur immortelle. »

Pour beaucoup d'artistes contemporains du peintre, Hodler a été un moteur et un modèle. « Dix tableaux de Hodler seulement figurent parmi les œuvres exposées dont certaines ont rarement été montrées au grand public. Notre enjeu est de montrer l'héritage qu'il lègue aux peintres qui furent ses contemporains, lui ont succédé ou ont vécu après sa mort en 1918, et de présenter également ceux qui se sont insurgés contre sa peinture ou qui ont cultivé leur chemin dans l'indifférence totale de l'héritage hodlérien », mentionne Christophe Flubacher, co-commissaire de l'exposition, historien de l'art, auteur de nombreuses monographies sur la peinture suisse.

À l'entrée, un autoportrait de Ferdinand Hodler, daté de 1912: frontalité, symétrie et neutralité du fond. Un homme déjà âgé, les yeux grands ouverts et un perpétuel étonnement devant le monde comme s'il s'émerveillait encore et



Ferdinand Hodler, *Autoportrait*, 1912

Ferdinand Hodler,
Heures Saintes, 1911

toujours de ce qu'il voit. Son adage: « Mes livres ce sont la nature ». Entre 1886 et 1912, son ami David Schmidt a acquis 141 de ses œuvres. Son fils Albert bénéficie très tôt des conseils de son mentor et sera désigné comme le « fils spirituel » de Ferdinand Hodler.

Trois toiles monumentales ouvrent le chapitre Rivalités, chacune représentant un groupe de femmes disposées en frise: *Richesse du soir* de Cuno Amiet, *Le village dit sa peine* d'Albert Schmidt et *Heures saintes* de Ferdinand Hodler où deux jeunes femmes en bleu clair encadrent deux femmes en bleu foncé, en une posture parfaitement symétrique. Ferdinand Hodler fit du parallélisme le principe supérieur de son art matérialisé dans des compositions fondées sur la répétition, la symétrie ou le reflet.



Du symbolisme au divisionnisme en passant par le cubo-futurisme

Au milieu du XIX^e siècle, la Suisse est une mosaïque d'identités culturelles ou religieuses, entre cantons sécessionnistes, catholiques et réformés, séparés par une quadruple barrière linguistique. Les artistes vont jouer un rôle dans une volonté d'unification avec notamment un motif rassembleur: les Alpes. Certains ont maintes fois immortalisé le Léman, les lacs de Joux, de Biemme et de Thoune, la chaîne alpine du Stockhorn. Les visiteurs de l'exposition peuvent ainsi découvrir les lacs et montagnes peints par Alexandre Perrier, Philippe Robert, Victor d'Eternod, John Torcapel, André Julien Prina, Marcel Victor d'Eternod, Ernst Geiger, Marcus Jacobi. Oscar Lüthy, François de Ribeaupierre...

Au début du XX^e siècle, les peintres romands

cherchent à se démarquer de Ferdinand Hodler tout en restant ancrés dans la tradition picturale française, la France étant alors considérée comme la patrie culturelle de la Romandie. En 1915, des artistes suisses romands créent le groupe Le Falot. Enraciné dans une peinture postimpressionniste à dominante fauve, le groupe sera dissous à l'automne 1917.

Les peintres divergents, adeptes de la peinture française, occupent une place importante tout au long du parcours de l'exposition. On les retrouve aux côtés des ténors du divisionnisme, Oskar Lüthy ou Alexandre Perrier, de l'expressionnisme, Ludwig Kirchner ou Paul Camenisch, du cubo-futurisme, Alice Bailly et Gustave Buchet et du réalisme avec François Barraud ou Félix Vallotton...

■ Françoise Krier/FYKmag.com

MODERNITÉ SUISSE. L'HÉRITAGE DE HODLER.

EST À DÉCOUVRIR JUSQU'AU 17 MAI 2026. PALAIS LUMIÈRE
QUAI CHARLES-ALBERT BESSON
74500 ÉVIAN. WWW.VILLE-EVIAN.FR

Florilège d'estampes de l'art occidental à la Fondation Gianadda

Les expositions d'été et automne à Martigny attirent un très nombreux public. On pourrait avoir l'impression, à tort, que celles de l'hiver et du printemps sont « secondaires ». Ce n'est surtout pas le cas des collections de l'Institut national d'histoire de l'art à Paris. Elles doivent leur origine au grand couturier d'avant-garde Jacques Doucet (1853-1929), au goût très sûr, qui s'intéressait surtout à la modernité de son époque. Dans une présentation à la fois chronologique et thématique, la Fondation Gianadda offre un choix d'œuvres graphiques (estampes, dessins, eaux-fortes, lithographies et autres techniques) s'étendant sur trois siècles, du XVIII^e au XX^e. C'est dire que tous les mouvements et toutes les écoles sont représentés, ce qui constitue pour les visiteurs une excellente initiation à l'art moderne occidental ! On commence par une tauromachie de Francisco de Goya, que l'on retrouvera plus loin dans une section plus sombre de l'exposition, avec ses *Désastres de la guerre*. Puis de nombreux portraits, notamment un bel ensemble de Matisse, dont la chatoyante *Grande odalisque à la culotte bayadère*, où l'artiste français témoigne de son goût pour les formes féminines opulentes, mais aussi pour les tissus. Dans cette section, signalons particulièrement l'autoportrait de Paul Cézanne au béret et ceux de Berthe Morisot, dont l'un par son beau-frère Edouard Manet. Chacun de ses portraits,

comme celui de Pissarro par lui-même, connu par ailleurs pour avoir été très sympathique, révèle la personnalité, voire « l'âme » du sujet. Probablement moins connue, l'artiste américaine Mary Cassatt (1844-1926), proche des impressionnistes, surtout de Degas, est notamment présente aux cimaises avec *La Lettre*, utilisant plusieurs techniques, dont l'aquarelle, et qui témoigne de la forte influence du japonisme à la fin du XIX^e siècle.

C'est avec l'expressionnisme allemand (dont la présence est plutôt rare dans les collections françaises) que l'exposition est la plus originale. On peut associer à ce mouvement les œuvres poignantes de Käthe Kollwitz (1867-1945), montrant la misère ouvrière dans la lithographie éponyme, ainsi que l'horreur de la guerre : pendant celle de 1914-1918, elle avait perdu son fils cadet sur le « champ d'honneur ». Ayant adhéré au pacifisme et au socialisme (et donc très vénérée plus tard dans la République démocratique allemande), elle a imagé aussi avec une grande force les révoltes populaires,



Henri Rivière (1864-1951), *Vague, mer montante, plage de la Garde-Guérin*, 1890, gravure sur bois en couleurs, 34 × 50,5 cm (feuille), 23 × 34,5 cm (sujet)

Paris, Institut national d'histoire de l'art, EM RIVIERE 1, cat. 65.

Alice Bailly (1872-1938), *Le Mulet (Val d'Hérens)*, vers 1906, gravure sur bois en couleurs, 44 × 26,7 cm (feuille), 26 × 19 cm (sujet). Paris, Institut national d'histoire de l'art, VI K 11 (10), cat. 66.

comme la guerre des paysans, cruellement réprimée au XVI^e siècle. On notera que Vincent Van Gogh, au début de son activité créatrice aux Pays-Bas, s'était également attaché à la représentation du peuple au travail, marquée par l'influence du protestantisme à connotation sociale de sa jeunesse: ainsi dans *Homme fauchant en sabots de paysan*.

Mais l'expressionnisme, c'est aussi une vision sardonique de la société bourgeoise, et particulièrement des « profiteurs de guerre », qu'incarment très bien les caricatures de George Grosz (1893-1959).

Et la présentation atteint son sommet avec *la Madone* du Norvégien Edvard Munch, judicieusement choisie pour l'affiche. Avec un fœtus à ses pieds, cette vision de la mère du Christ se détachant sur un fond noir rompt résolument avec toute une imagerie suave. Il en va de même pour son portrait quasi extatique du poète symboliste Stéphane Mallarmé.

L'exposition octodurienne se termine par une partie (dont les pièces minimalistes abstraites



ne sont pas les plus convaincantes), consacrée à l'imaginaire, au rêve, aux visions. On y a particulièrement aimé un tableau de cet artiste profondément original qu'était Odilon Redon (1840-1916), *L'œil, comme un ballon bizarre se dirige vers L'INFINI*, où une montgolfière, empruntant peut-être à Jules Verne, préfigure le surréalisme. Et nous voilà au terme de ce riche parcours à travers les multiples formes de l'art occidental !

■ Pierre Jeanneret

« DE MANET À KELLY.
L'ART DE L'EMPREINTE »
FONDATION PIERRE GIANADDA,
JUSQU'AU 14 JUIN 2026.



Käthe Kollwitz (1867-1945), *Buste d'une ouvrière au châle bleu [Brustbild einer Arbeiterfrau mit blauem Tuch]*, 1903, lithographie au crayon et au pinceau en deux couleurs avec grattoir sur encrage bleu, 56 × 45 cm (feuille), 35,5 × 24 cm (sujet). Paris, Institut national d'histoire de l'art, JAHRESMAPPE 10 (4), cat. 105.

Cours de conduite Seniors
Plus de sérénité et de sécurité.

TCS Section Vaud
021 863 22 22

tcs-vd.ch

Château de Prangins. MUSEE NATIONAL SUISSE. SCHWEIZER MUSEUM NATIONAL MUSEUM SVIZZERO. SVIZZER.

Une Suisse impliquée

Colonialisme

29.03.-11.10.2026

TKM THEATRE KLEBER MELEAU 25-26 TKM.CH	03-12.10.25 FESTIVAL D'ART BRUT Théâtre, Installation, Musique Fabrice Melquiot / Julien Schmutz	10-21.12.25 PRESQUE HAMLET Dan Jemmett / Gilles Privat	24.02-01.03.26 FANTASIO Alfred de Musset / Laurent Natrella
	18-22.11.25 LE VERBE DE BACH, LA MUSIQUE DE LA BIBLE Cédric Pescia / Omar Porras	08-18.01.26 LA TEMPÊTE William Shakespeare / Omar Porras	21.04-03.05.26 LE TARTUFFE Molière / Jean Liermier
	27.01-01.02.26 ACTAPALABRA Joan Mompert / Philippe Gouin	06.12.25 / 18.03.26 / 09.05.26 OPÉRA Récitals en collaboration avec l'Opéra de Lausanne	

ECHALLENS | **GROS d'VAUD**
RÉGION TOURISME

Location e-bike

Promo

avril à octobre 2026

Découvrez le Gros d'Vaud





Réservez votre vélo avec
le code suivant : AVIVO_2026

Location à la journée à **CHF 45.-**
au lieu de **CHF 55.-**
*hors w-e et jours fériés



echallens-tourisme.ch

Echallens Région Tourisme
021 881 50 62 | Place de L'Hôtel de Ville 3 - 1040 Echallens



ELISABETH BOTTESI
PAPIERS DÉCOUPÉS | SCHERENSCHNITT

EMMANUEL FORNAGE



04.04.2026 – 28.06.2026 EXPOSITION • AUSSTELLUNG

13:30 – 17:30 • LUNDI FERMÉ



MUSÉE DU PAYS-D'ENHAÜT
& CENTRE SUISSE DU PAPIER DÉCOUPÉ

Grand Rue 107 • 1660 Château-d'Œx
www.musee-chateau-doex.ch

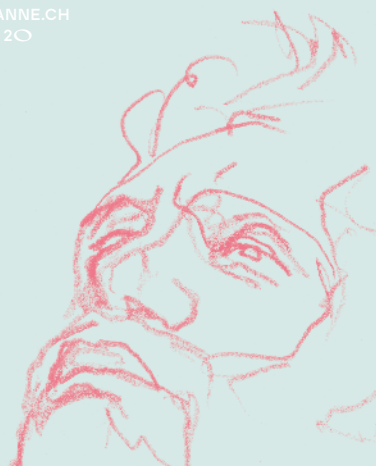
PAYS D'ENHAÜT
KULTUR REGION
SALAMANCE KULTURBELLE

OPÉRA DE LAUSANNE

LE NAIN

ALEXANDER VON ZEMLINSKY
26, 28, 30 AVRIL ET 3 MAI 2026
Direction musicale: Sora Elisabeth Lee
Mise en scène: Jean Liermier

OPERA-LAUSANNE.CH
T 021 315 40 20



OPÉRA DE LAUSANNE

Découvrir Le Gruyère AOP et tous ses secrets!



LA MAISON DU GRUYÈRE
LE GRUYÈRE®
SWITZERLAND AOP



Exposition interactive :
« **Le Gruyère AOP, voyage au cœur des sens** »
Fabrication du fromage: le matin
Ouvert tous les jours
Le Restaurant - Le Marché Gruérien

LA MAISON DU GRUYÈRE - CH-1663 Pringy-Gruyères
Tél. ++41 (0)26/921 84 00
www.lamaisondugruyere.ch



Suisse. Naturellement.



Notre Fromage Suisse.
www.fromagesuisse.ch

BLOUSE BLANCHE

Prévenir les chutes : comprendre, agir et garder confiance

Monique, votre voisine de palier âgée de 83 ans, a récemment fait une mauvaise chute en pleine nuit, ce qui a entraîné une fracture du col du fémur. Elle est restée au sol pendant cinq longues heures avant d'être retrouvée. Cet événement, malheureusement fréquent, nous rappelle que les chutes peuvent avoir de lourdes conséquences. En y repensant, vous vous souvenez sans doute que Monique mentionnait parfois quelques signaux d'alerte : des vertiges lorsqu'elle changeait de position, une perte d'équilibre passagère, la sensation de devoir faire des pas plus petits, une difficulté à tourner sur elle-même ou encore une certaine raideur dans le tronc lorsqu'elle marchait. Ces signes, souvent minimisés, montrent pourtant que le corps nous parle. Et vous vous dites peut-être que cela pourrait aussi vous arriver. La bonne nouvelle est qu'en comprenant mieux la marche, les risques, les tests existants et les moyens d'agir, il est tout à fait possible de prévenir la chute et de garder confiance dans ses déplacements.

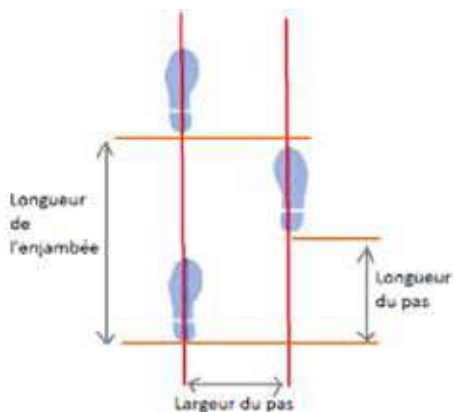
Qu'est-ce que la marche ?

La marche est un mécanisme plus sophistiqué qu'elle n'en a l'air. Il ne s'agit pas simplement d'avancer un pied après l'autre : c'est un véritable travail d'équipe entre les muscles,

les articulations, le cerveau, les yeux, l'oreille interne, la sensibilité des pieds et la coordination générale du corps. Pour marcher sans aide, il faut synchroniser l'attention, la force, l'équilibre, la perception du sol sous nos pieds et la fluidité des mouvements. Avec l'âge, la vitesse de marche diminue (en moyenne de 15 % par décennie après 70 ans), les pas deviennent plus courts, l'amplitude des articulations se réduit, et la durée d'appui sur un seul pied devient plus difficile à maintenir. La marche perd alors de sa fluidité et de sa symétrie, ce qui augmente le risque d'accident.

Les chutes à ne pas banaliser !

La prévention des chutes est primordiale, car les chiffres sont parlants : chaque année en Suisse, 90 000 personnes âgées se blessent en tombant. Après 65 ans, une personne sur trois chute au moins une fois par an ; après 80 ans, une sur deux. Dix pour cent des chutes entraînent des blessures graves et cinq pour cent causent une fracture. Au-delà des conséquences physiques, les chutes peuvent provoquer une perte de confiance, une réduction des activités physiques et sociales et parfois un repli sur soi. Elles représentent la première cause de décès par accident domestique chez les plus de 65 ans, le deuxième motif d'entrée en EMS et la



troisième cause d'invalidité chronique. Une chute augmente même le risque de décès dans l'année suivante, le multipliant par quatre. Mais il est important de souligner que, malgré ces statistiques, une large part des chutes peut être évitée grâce à une évaluation adaptée et à des mesures simples.

Une chute est définie comme un événement inattendu où une personne se retrouve au sol malgré elle, souvent parce que son centre de gravité dépasse sa base d'appui sans qu'elle ne parvienne à compenser. Certaines situations comme les syncopes, les crises d'épilepsie ou les pertes de connaissance ne sont pas des chutes à proprement parler, même si elles peuvent mener au même résultat. Les personnes les plus à risque sont celles qui sont déjà tombées, celles ayant des limitations physiques, celles de plus de 80 ans, les femmes, les personnes sous plusieurs médicaments ou présentant des troubles musculaires, neurologiques, sensoriels, cognitifs ou d'équilibre. L'environnement, souvent négligé, joue également un rôle majeur.

Mais alors que faire ?

Pour mieux comprendre ses capacités et ses faiblesses, une évaluation gériatrique peut être proposée. Une équipe composée d'un médecin, d'un physiothérapeute, d'un ergothérapeute et d'une infirmière examine plusieurs aspects. Parmi les tests les plus utiles, on retrouve le **Time Up and Go (TUG)**, qui mesure le temps nécessaire pour se lever d'une chaise, marcher trois mètres, effectuer un demi-tour puis revenir s'asseoir. Au-delà de 20 secondes, le risque de chute augmente nettement. Le test de Tinetti évalue l'équilibre et la marche à travers plusieurs épreuves. L'appui sur un seul pied, la marche en parlant (double tâche) ou encore la vitesse de marche font également partie des évaluations importantes. Ces tests permettent de détecter des fragilités parfois invisibles au quotidien.

Une fois cette évaluation réalisée, de nombreuses actions concrètes peuvent être mises en place.

Les moyens auxiliaires jouent un rôle essentiel : cannes, bâtons de marche, rollators classiques ou antébrachiaux, taurus, fauteuil roulant... Il existe un outil adapté pour chaque situation. Un accessoire spécifique peut corriger un « pied tombant » et améliorer grandement la sécurité de la marche. Il est important de choisir l'aide technique qui correspond le mieux à vos besoins, et d'être correctement formé à son utilisation.

La tension artérielle doit également être surveillée. L'hypotension orthostatique — une baisse de tension lors du passage en position debout — peut provoquer des vertiges et des chutes. Elle est identifiée au test de Schellong, qui mesure la tension allongée puis debout. Pour y remédier, l'hydratation, le lever progressif, certains exercices musculaires, les bas de contention classe II prescrits par votre médecin ou l'adaptation des médicaments peuvent être très efficaces, sous contrôle médical.

Les chaussures ont une importance capitale : elles doivent être stables, fermées à l'arrière, antidérapantes et adaptées à la forme du pied. Les pantoufles ouvertes sont l'un des pièges les plus fréquents. Il existe aujourd'hui des chaussures faciles à enfiler, idéales pour éviter de se pencher.

L'aménagement du domicile est un autre point crucial : tapis glissants, meubles encombrants, couloirs sombres, fils électriques apparents... l'ergothérapeute peut vous aider à adapter votre logement pour en faire un espace sûr et confortable.

La vue joue également un rôle central. Des lunettes mal adaptées, sales ou inappropriées augmentent le risque de chute. Une visite chez l'ophtalmologue permet de détecter la cataracte, DMLA ou autres troubles. Attention aux lunettes bifocales, qui peuvent fausser la perception dans les escaliers.

BLOUSE BLANCHE

L'alimentation influence directement la force musculaire. Avec l'âge, les muscles diminuent (on parle de sarcopénie), ce qui fragilise l'équilibre. Pour éviter cela, il est conseillé de consommer suffisamment de protéines (œufs, viande, poisson, yaourts, fromages), de fractionner les repas en plusieurs petites prises, de privilégier les collations et de ne pas hésiter à manger entre les repas si l'appétit diminue. Une bonne santé dentaire est indispensable pour pouvoir mastiquer correctement.

L'exercice quotidien est probablement l'un des meilleurs médicaments. Marcher, bouger les jambes assis, pratiquer de la gymnastique douce ou rejoindre un programme comme « Équilibre en marche » aide à renforcer la force, la coordination et la stabilité.

Certains médicaments - comme les benzodiazépines (Zolpidem, Stilnox, Zoldorm, Dormicum, Xanax, Lexotanil...), antidépresseurs (Seresta, Escitalopram...), anti-inflammatoires (Irfen), antihypertenseurs, diurétiques ou opioïdes (Morphine, Tramadol...) - peuvent augmenter le risque de chute. Le médecin peut alors revoir la liste des traitements et ajuster ce qui peut l'être.

Enfin, il est important de connaître **le syndrome post-chute**, une urgence gériatrique. Après être tombée, une personne peut développer une grande peur de chuter à nouveau, perdre ses automatismes de marche, adopter de petits pas glissés, élargir sa base d'appui, souffrir d'anxiété ou de régression psychique. Sans prise en charge, ce syndrome peut mener à la perte définitive de la marche. Heureusement, s'il est détecté tôt, il se traite bien grâce à la rééducation, au soutien psychologique et à la remobilisation progressive.

En résumé, prévenir les chutes, ce n'est pas seulement éviter une blessure: c'est protéger sa mobilité, sa confiance, son indépendance et sa qualité de vie. Avec les bonnes informations, quelques aménagements et un accompagnement adapté, chacun peut

continuer à marcher en sécurité et profiter pleinement de son quotidien.

- Dre Raheleh Mohammadi et Dre Julie Gabriel
Géiatres et cheffes de clinique
au Service de gériatrie et
réadaptation gériatrique
CHUV, Lausanne

Contact: Centre de gériatrie ambulatoire et communautaire (CGAC)

CHUV

Ch. de Mont-Paisible 16

1011 Lausanne,

Tél: 021 314 50 79

Courriel: cgac@chuv.ch

PUBLICITÉ

HÖGG La mobilité
notre métier

Monte-escaliers

Homelifts
et ascenseurs

Lausanne T 021 800 06 91
St. Gallen T 071 987 66 80
Bern T 033 439 41 41

hoeglift.ch

Envie de VACANCES adaptées ?

Pour vous qui ne souhaitez pas partir seul-e.

Nos séjours sont adaptés aux différents degrés d'atteinte de chacun-e et offrent bien plus que des vacances : un cadre sécurisant, un accompagnement professionnel, de belles rencontres, des moments de partage, de détente, de créativité, de repos... le tout dans une atmosphère chaleureuse et un environnement bienveillant. Possibilité d'aide financière.

13 au 23 juillet 2026 Studen (Trois-Lacs)

14 au 24 septembre 2026 Les Diablerets

Pour toute information ou pour commander la brochure détaillée gratuite :
021 623 37 07, info@lvr.ch, www.lvr.ch



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action - votre mobilité

ORTHETHIC

**RELANCE LE
MOUVEMENT
AVEC LES
ROLLATEURS
D'ORTHETHIC**

orthethic.ch

**GIGLIO ORTHOPÉDIE ET ORTHO KERN
DEVIENNENT ORTHETHIC**



NOUVEAU !

**Besoin d'un médecin
généraliste ?**

**Nos médecins accueillent
de nouveaux patients.**

**Consultations sur
rendez-vous.**



**Prendre rdv
en ligne**

Des femmes à votre écoute!

Le Bureau Information Femmes, BIF, a fêté ses 40 ans il n'y a pas si longtemps! Dans cet article, nous vous présentons les activités de ce centre qui propose écoute, information et orientation. Pour en parler, nous avons rencontré Sylvie Durer sa présidente, Catherine Ruchet Choffat sa coordinatrice et Christina Barbey sa secrétaire.



Mmes Ruchet Choffat, Durer et Barbey

Parlez-nous un peu de l'histoire du BIF?

C'est Simone Chapuis, enseignante et militante en faveur du droit des femmes, notamment de l'égalité salariale et du suffrage féminin, qui est à la base du BIF. En 1976, au titre de présidente de l'Association vaudoise pour les Droits de la Femme, elle était très souvent interpellée à son domicile par des femmes préoccupées par diverses questions. Elle a alors souhaité centraliser ces appels au sein d'une structure dédiée, située à la Maison de la Femme. Une permanence est ouverte un après-midi par semaine.

Christiane Langenberger, conseillère nationale puis conseillère aux États radical et membre de l'ADF, la rejoint en 1978. Et le BIF se crée en

1981. Mme Langenberger en prend la direction jusqu'en 1988.

Au départ, il s'agissait d'une petite structure de bénévoles qui assurait une permanence tous les matins avec pour mission l'écoute, l'information et l'orientation des personnes en difficulté. La majorité des questions étaient liées au divorce, à l'avortement et aux droits des femmes. La formation des répondantes bénévoles était assez limitée compte tenu des moyens financiers à disposition. Toutefois, un fichier d'adresses de référence est d'emblée créé et une documentation élaborée.

Au cours des ans et de l'augmentation des demandes, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud sont entrés en matière pour subventionner les activités du BIF. L'État de Vaud a ensuite repris la totalité de cet appui financier avec, à la clé, une demande d'élargissement des activités dans le canton. Des essais pilotes de décentralisation ont été menés à Vevey, Yverdon-les-Bains et à Morges, finalement abandonnés au profit d'une extension des horaires à Lausanne.

Actuellement, le BIF est une association avec un comité de six personnes. Il bénéficie de deux employées à 50 et 40 %. Ses bureaux sont situés au sein de la Maison de la Femme.

Quelles sont les activités actuelles du BIF?

Le BIF reste actif sur les trois piliers que sont l'écoute, l'information et l'orientation. Une de ses spécificités est un accueil sans rendez-vous et sans cadre temporel. L'idée n'est pas d'offrir un suivi social, mais une écoute des problématiques amenées: séparation, divorce, violence conjugale, mais aussi réinsertion professionnelle, assurances sociales, budget, permis d'établissement ou chômage. Il est à relever qu'un grand nombre d'usagères ne connaissent pas leurs droits aux prestations sociales! Dans le cadre de la consultation physique, téléphonique ou par mail, la personne est informée des possibilités existantes et/ou



redirigée vers la structure sociale adéquate. Du côté des usagers, ils et elles sont accueillis sans distinction de sexe; les femmes sont toutefois en nette majorité. Ce sont les médecins, l'entourage, les services sociaux qui envoient des personnes au BIF. Nous avons accueilli, en 2024-2025, près de 1500 personnes par an : un millier par téléphone, un peu moins de 100 par courriel et près de 400 en entretien.

Qui sont les bénévoles ?

Un peu plus de vingt femmes bénévoles répondent, en binôme, 5 jours sur 7 et 52 semaines par année. Les répondantes effectuent tout d'abord un stage de six mois et suivent une formation à l'écoute, à l'orientation juridique et à la connaissance du réseau. Actuellement, ce sont essentiellement des femmes fraîchement retraitées qui s'engagent pour une demi-journée par semaine. Il est difficile pour les femmes plus jeunes et encore actives professionnellement de consacrer autant de temps pour être bénévole au BIF. L'équipe est toutefois stable et l'engagement s'effectue plutôt sur le long terme.

Nous cherchons d'ailleurs toujours des femmes intéressées, motivées et disponibles pour nous rejoindre – avis aux amatrices (contacts ci-dessous)! Un tel engagement permet de continuer de se former, est une source de satisfaction et de création de liens et d'amitiés solides.

Vous avez réalisé quelques projets ambitieux ces dernières années ?

Parmi les projets spécifiques que le BIF a lancés, nous pouvons citer la convention d'union libre. En effet, nombre de couples en union libre, notamment des aînés, n'ont pas suffisamment conscience des éventuelles conséquences lorsqu'un problème (séparation, maladie, deuil...) survient. Cette convention permet de définir, ensemble, les questions liées au logement, aux assurances, aux enfants ou au travail. Cela permet, en cas de séparation, de ne pas se trouver démuné. Cette convention est téléchargeable sur notre site.

Un autre projet plus récent est un guide sous la forme d'un site internet « se-quitte.ch » élaboré en collaboration avec l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées. Il permet de se situer et de s'informer sur les éléments essentiels à prendre en compte sur les différentes étapes de la séparation.

- Propos recueillis par Gérald Progin

BIF, Av. Eglantine 6, 1006 Lausanne,
021 320 04 04, info@bif-vd.ch, www.bif-vd.ch



Faites un legs ?

Les sollicitations de dons pour des associations sans but lucratif sont régulières dans notre pays. Chacune et chacun de nous reçoit dans sa boîte aux lettres de telles demandes de toutes sortes de sociétés. Le succès de ces campagnes de levées de fonds ne se dément pas. Mais de plus en plus souvent, elles s'accompagnent de suggestions de legs lors de la succession. D'où vient cette « nouvelle » forme de demande de soutien ?

Un récent rapport sur les dons en Suisse¹ montre que le niveau des dons en Suisse s'élève à 2,25 milliards de francs en 2024 et que ce montant conséquent est stable depuis quelques années. La solidarité est donc toujours très marquée dans notre pays. Mais les organisations collectrices sont sous pression : de plus en plus d'acteurs sont en concurrence, qui plus est avec les médias sociaux, et il est difficile de se distinguer. Sans compter que parfois le financement public et l'engagement étatique tendent à diminuer.

Dès lors une forme de dons particulière est de plus en plus mise en avant : le legs. Même modeste, cette forme de transmission d'un patrimoine (argent ou autre) par testament peut être sollicitée pour différentes raisons.

La première cause de cette incitation au legs est **le vieillissement de la population**. La proportion de personnes âgées est en effet de plus en plus importante en Occident et il est logique que celles-ci soient sollicitées sous une forme qui les concerne plus que d'autres catégories de la population. À ce stade de leur vie, elles sont peut-être plus sensibles pour léguer une partie de leur héritage à des causes qu'elles soutiennent.

La deuxième raison est que **le droit successoral** suisse a été modifié en 2023 et permet de déterminer avec plus de souplesse les bénéficiaires d'un testament et la part de la succession qui leur reviendra. La place laissée

au libre choix du testataire est de 50 %, au lieu de 25 % auparavant, s'il y a des héritiers « naturels » (conjoints, enfants ou famille élargie), mais jusqu'à 100 % s'il n'y a pas de famille. De plus la loi prévoit des avantages fiscaux pour les legs faits à des organisations reconnues d'utilité publique, réduisant ainsi la charge fiscale sur les successions.

Enfin **la professionnalisation des associations** faisant des collectes de fonds est de plus en plus marquée. Des stratégies performantes sont développées et incluent systématiquement la promotion des legs. Des campagnes bien ciblées sensibilisent leurs membres et

sympathisants à cette forme de don et incitent de nouveaux donateurs à y avoir recours. Comme dit plus haut, les dons en Suisse restent importants, mais stables, avec un nombre croissant d'associations espérant bénéficier d'une partie de cette générosité. Chacune d'entre elles dépend en effet fortement de cette ressource pour assurer ses activités en cours et sa pérennité à moyen et long terme. Dès lors les legs représentent une source de financement importante, souvent plus conséquente que les dons réguliers.

Quoi qu'il en soit la question du legs en faveur du bien commun, d'une action caritative, humanitaire, culturelle, de recherche scientifique et médicale ou de protection environnementale par exemple, est de plus en plus d'actualité. Sans obligation bien sûr, il est normal d'y songer, sans oublier que, quel que soit le volume du legs concerné, la solidarité des donateurs peut exprimer ainsi un engagement civique bienvenu en renforçant l'impact des associations soutenues.

■ Pierre Butty

¹ Rapport sur les dons 2025, publié par Swissfundraising et la Fondation Zewo, novembre 2025



Avis aux propriétaires de plus de 75 ans : restez chez vous tout en vendant votre logement !



IMMO-VIE-AGEE

Juriste et passionnée d'immobilier, Sabrina Reynier a créé IMMO-VIE-AGEE en 2013 à Rolle (VD), avec l'objectif de remettre la vente en viager au goût du jour. Pari réussi : beaucoup de ventes chaque année et des clients toujours plus nombreux (surtout avec le contexte actuel). C'est aujourd'hui la meilleure alternative pour que les personnes âgées puissent rester chez elles sans changer leurs habitudes tout en recevant un capital financier.

La vente en viager occupé offre de nombreux avantages et son principe est simple : il s'agit de vendre son logement en conservant le droit d'y habiter jusqu'à la fin de ses jours (seul ou en couple). Au moment de la vente, le vendeur perçoit une somme en capital : le «bouquet». Il peut aussi opter pour un bouquet moins élevé et une rente mensuelle à vie qui complétera sa retraite, fiscalement intéressante.

Ce sont des propriétaires d'un certain âge (75 ans, idéalement 80 ans ou plus), avec ou sans enfant, qui vendent en viager leur appartement ou leur maison afin d'obtenir un capital puis un complément de revenu régulier tout au long de leur vie.

C'est aussi une façon pour eux de régler une partie de leur succession, de vivre mieux financièrement et d'aider leurs proches de leur vivant grâce aux donations.



Sabrina Reynier s'occupe de tout le processus, de la demande initiale de renseignement à la finalisation de la vente chez le notaire.

IMMO-VIE-AGEE • Avenue Guisan 9 • 1180 Rolle

Le spécialiste de la vente en viager en Suisse

www.immo-vie-agee.ch • contact@immo-vie-agee.ch • Tél : 078 635 58 57

De son enfance au Pays-d'Enhaut, au milieu du siècle passé, Madeline Demaurex a préservé des souvenirs des silhouettes, des paysages, des émotions, des odeurs. Elle nous offre gracieusement quelques témoignages de ces traces du passé à travers son abécédaire, en attachant à chaque lettre de l'alphabet, le premier mot qui lui vient. Le mot ravive alors un souvenir et l'écriture fait le reste. Nous publions à nouveau quelques passages, en espérant que cela fera écho avec des souvenirs de votre enfance.



Herbier

Les fleurs de mon herbier d'enfance ne jaunissent pas dans un cahier. Elles refleurissent chaque année entre mars et décembre.

À la page de mars pointent quelques touffes de perce-neige. Je les cueillais à la Chiettaz lors d'une ultime descente à ski au bas des Monts-Chevreuils. Je m'appliquais à les saisir

entre le pouce et l'index en tirant patiemment la tige vers le haut afin qu'elle ne se rompe pas. Je glissais alors ma botte de clochettes dans la poche de ma veste matelassée en me réjouissant de la ramener à la maison.

En avril, je retrouve la soldanelle, au bord du chemin, le long du col de Sonlomont. Son nom est aussi délicat que sa petite cloche frangée. Il dit la solitude auprès d'une plaque de neige usée, le solfège d'un ruisseau tout près. La soldanelle, je ne la cueillais pas. Trop solitaire, trop belle.

Au mois de mai, l'odeur des narcisses me transporte aux Prés-Devant, ce champ immense qui se couvrait d'étoiles blanches, de l'Ascension à la Pentecôte. C'était la période que nous attendions, mes frères et moi, pour gagner quelques sous et les dépenser à notre guise. Le samedi, nous passions des heures à casser les tiges ligneuses et à les rassembler au

creux de la main. Nous choisissons les boutons déjà bien formés, juste recourbés et prêts à se déplier. Notre récolte, nous l'entreposions à la cave, ficelée en bouquets d'un diamètre équivalent.

Le dimanche après-midi, nos cartons de fleurs sur le porte-bagage de nos vélos, nous nous postions à la Rosettaz, au bord de la route cantonale, un endroit choisi où les voitures pouvaient facilement ralentir. À chaque apparition d'un véhicule, notre bras tendu balayait l'air avec un bouquet. Lorsqu'une voiture s'arrêtait, je m'approchais de la vitre baissée avec un mélange de retenue et d'audace: « Un bouquet, un franc cinquante, deux bouquets pour deux francs! » Et dans la plupart des cas, c'était une pièce de deux francs qui tombait dans ma bourse. Si bien qu'un jour, en rentrant de l'école — l'année de mes treize ans — j'avais pu pousser la porte du magasin de radio-télévision au centre du village de Château-d'Oex et concrétiser mon rêve: m'offrir un « transistor »! Je me souviens que j'avais choisi le modèle le plus onéreux, un petit appareil de quinze centimètres sur dix qui coûtait huitante francs. Mais ce n'était pas cher payé pour pouvoir écouter tranquillement dans mon lit, l'émission de Raymond Colbert, Entrez dans la danse, tous les samedis à onze heures du soir.

Début juin, mon herbier prend de l'épaisseur avec un rameau de rhododendron. Chaque année, le 3 juin, mon père partait en direction du ravin du Dégottiau. Je l'imaginais accroupi, composant au péril de sa vie, le bouquet flamboyant qu'il ramènerait à notre mère pour leur anniversaire de mariage.

Les pages de juillet, et celles du mois d'août rassemblent les fleurs tombées sous la faux ou le peigne de la motofaucheuse: la fragile campanule, la marguerite, la scabieuse, l'esparcette rose. Entre elles, quelques graminées et peut-être une sauterelle...

En septembre, mon herbier se mue en grimoire avec l'énigmatique vipérine. On l'apercevait de loin au creux des sentiers que les vaches

traçaient dans le pâturage en pente, au gré de leurs lentes allées et venues. La vipérine n'avait d'effrayant que son nom et ses épines. Je m'en approchais prudemment, fascinée par le bleu intense des fleurs étagées sur ses hampes.

En octobre, les pages de mon herbier accueillent encore quelques fleurs résistantes qui traversent l'été: la centaurée, la renouée bistorte qu'on appelait « brosse à dents » et ces silènes aux fleurs joufflues qu'on saisissait entre le pouce et l'index avant de les faire éclater sur le dos de la main. Des pétards!

La page de novembre abrite une fleur mauve.

Elle fredonne cette chanson apprise à l'école et que je n'aimais pas :

*Colchiques dans les prés, fleurissent, fleurissent
Colchiques dans les prés
C'est la fin de l'été*

Je préfère la page de décembre, toute blanche avec quelques taches écarlates. Les buissons de gratte-cul ployant sous la neige, leurs baies gelées comme autant de gouttes de sang.

Les fleurs de mon herbier reflleurissent chaque année entre mars et décembre.



Madeline Demaurex. Des lettres et des jours, Une enfance au Pays-d'Enhaut. Avec des illustrations de Sylvie Demaurex-Bovy, AngeCréation, Lausanne, 2024, 63 pages. Le prix du livre est de Fr. 25.- (frais de port compris) et il peut être commandé par courriel à l'auteure: madeline.demaurex@bluewin.ch, ou par téléphone au 079 794 68 02.

PUBLICITÉ



Des aides auditives
pour tous les budgets

Essais comparatifs
avec toutes les marques

Des **acousticiens indépendants**
avec diplôme fédéral

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

021 728 98 01

**LE MEILLEUR PARTENAIRE
DE VOTRE AUDITION
DEPUIS 21 ANS**



**ASSOCIATION
PRO
AVENTICO**

L'Histoire vous intéresse ?
Alors contribuez vous aussi
à la sauvegarde d'Aventicum,
le site romain le plus important
de Suisse.

**Devenez membre
ou faites un don
CCP 10-7999-4**



www.proaventico.ch




Fondation
Pasteur
Suisse

Par votre legs Protégez la santé des générations futures

Depuis plus de 135 ans, de nombreux chercheurs et chercheuses suisses ont œuvré à l'Institut Pasteur. Alexandre Yersin, Daniel Bovet, Antoinette Rytter... leurs découvertes scientifiques ont marqué l'histoire. Aujourd'hui, les équipes de recherche sont plus que jamais mobilisées face aux maladies infectieuses, aux maladies du cerveau et cardiovasculaires et aux cancers. Exonérée de droits de succession, la Fondation Pasteur Suisse est habilitée à recevoir un legs de votre part. Plus qu'un soutien financier, vos dernières volontés contribuent à écrire l'histoire des découvertes de demain et à combattre les maladies qui menacent notre présent. Plus d'information sur : www.fondationpasteursuisse.ch/legs

© Institut Pasteur - Eilat Nekoua

Ensemble, faisons gagner la vie



Legs & Héritages

À compléter et renvoyer à : FONDATION PASTEUR SUISSE c/o BARNES Suisse SA
Avenue de l'Etang, 57 | Case Postale | CH-1211 Genève 2

Oui, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part le guide "Legs & Héritages".

Mme Mlle M. Nom/Prénom _____

Rue/Numéro _____ NPA/Ville _____

Email _____@_____ Téléphone _____

Mme Séverine Bonnet, Directrice de la Fondation Pasteur Suisse, est à votre écoute au +41 78 608 80 60 ou severine.bonnet@fondationpasteursuisse.ch

En sa qualité de responsable du traitement, la Fondation Pasteur Suisse recueille des données personnelles par le biais de ce formulaire. Elles sont destinées uniquement à la Fondation Pasteur Suisse à des fins de traitement et d'envoi d'informations sur nos actions. Conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, elles ne sont en aucun cas échangées ou vendues et exclusivement utilisées dans le cadre de nos activités et la poursuite de notre mission sociale. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter en ligne notre politique de confidentialité ou à nous écrire à : contact@fondationpasteursuisse.ch



Fondation
Pasteur
Suisse

FFS-C-23

AVEC NOS SECTIONS

Section de Morges et environs

Voilà le résumé de notre assemblée générale qui s'est tenue le 13 février dans le Cube situé dans le complexe de Beausobre, 40 membres étaient présents. Le président Éric Voruz a énuméré les différentes activités de la section de Morges, courses, stamm, cinéma, permanences impôts. Nous participons régulièrement aux conférences données par Espace Prévention lorsqu'il s'agit d'améliorer la vie dans la ville pour nos Aînés.

Les comptes 2025 ont été approuvés, on a poursuivi avec le budget 2026 ainsi que les futures courses 2026.

La société compte 255 membres. Ces informations ont été attentivement écoutées. Christiane Sordez a démissionné du comité. Le président Éric Voruz ainsi que les autres membres du comité ont été réélus, Françoise Gervais complète le comité. Une petite collation a permis aux membres présents de partager quelques souvenirs et informations.

■ Pierrette Spack

Agenda des activités de l'AVIVO Morges et environs

1^{er} avril: Musée de lunetterie Morez, département du Jura.

6 mai: Musée de Cloche Paccard Servrier, département de Haute - Savoie.

3 juin: Musée Gustave Courbet, Ornans, département du Doubs.

1^{er} juillet: Sixt-Fer-à-Cheval, réserve naturelle. Département Haute-Savoie

12 août: Grillades au chalet de l'UNM. À Morges.

2 septembre: La Chaux-du-Dombief, les quatre lacs. Département du Jura.

7 octobre: Brisolée, Domaine de la Sarvaz, Saillon.

2 décembre: Repas de fin d'année. Hôtel du Mont-Blanc à Morges.

Sous réserve de modification.

Section de Moudon

La section de Moudon organise une conférence le 16 avril 2026 avec la participation de la police cantonale. Le sujet concerne les « Arnaques » avec les nouvelles méthodes des arnaqueurs et les conseils des services de la police pour ne pas devenir une victime de ces méthodes.

La conférence sera donnée à la Salle de la Douane de Moudon. Elle commencera à 10 heures.

Un apéritif sera offert à l'issue de la conférence.

■ Lucas Contomanolis



Thé dansant à Moudon

La section de Moudon a mis en place sa participation au « Thé dansant » organisée par la Commune. Cet événement se déroule une fois par mois à la Salle de la Douane de Moudon de 14h à 17h.

Moudon Les mardis de 14h à 17h
Salle de la Douane Entrée libre

Mardi 28 avril 2025 – Ziquet-musique

Mardi 26 mai 2026 – Solo Génération

Mardi 30 juin 2026 – Veronic'Music'

Infos auprès de Moudon Région Tourisme
Tél. 021 905 88 66 - tourisme@moudon.ch
Inscription pour les groupes obligatoire



Section de Renens et environs

Une raclette pour marquer la nouvelle année

Le comité a tenu à offrir à ses membres la possibilité d'une raclette « faite maison » pour célébrer le début de l'année.

Ce vendredi 16 janvier, la voirie n'a pas eu besoin de passer la raclette pour se rendre au refuge du Censuy. Après le Noël vert, c'est l'hiver vert à Renens. Tous les responsables du comité sont à la tâche pour recevoir les 50 invités

annoncés. Pour changer avec l'alignement des tables « modèle cantine », ils décident de former des carrés avec deux tables et de les disposer en quinconce. La salle apparaît du coup prendre du mouvement comme si des couples de danseurs effectuaient des pirouettes. Les assiettes de forme carrée disposées sur les tables rappellent la disposition de celles-ci et complètent l'image de la salle. Cornichons, petits oignons et courgettes au curry apportent les éléments de couleur à ce nouvel aménagement bien inspiré.

Onze heures et demie, la salle est prête. Les pommes de terre qui cuisent gentiment dans la cuisine laissent s'échapper un petit fumet.



Les premiers participants arrivent. Ils entourent peu à peu les deux tables destinées à l'apéritif et commencent à lever leurs verres pour se souhaiter une bonne année.

Les racleurs s'affairent devant leurs fours en



s'assurant que les raccordements électriques fourniront la chaleur nécessaire. Ils ont installé les quatre demi-meules prêtes à fondre devant les gourmands. Ce sont de bons élèves cuisiniers qui n'ont pas passé leurs examens à la raclette. Ces chefs manient la meule avec doigté. Pour se faire bien voir, ils ont décidé de se solidariser avec les femmes en portant des teeshirts violets. La caméra a enregistré leurs profils en souvenir, car il y a peu de chance de les retrouver à la manifestation le prochain 14 juin !

La distribution, à table, des raclettes s'accélère au fur et à mesure que nos racleurs prennent de l'habileté au couteau. La queue formée par les mangeurs lors de la deuxième tournée prend ensuite forme et ne se terminera que jusqu'à ce que les panses soient repues. Une pause permet ensuite d'enchaîner pour déguster un succulent dessert, une cassata arrosée de maraschino servi à volonté selon l'envie des convives. Il est passé quatre heures lorsque les derniers membres quittent le refuge. Ils expriment chacun à leur tour leur satisfaction d'avoir inauguré cette nouvelle activité du comité : la raclette de la nouvelle année !

■ Ernest Boget

Une fondue au Chalet Suisse

Depuis plusieurs mois, notre section propose à ses membres de se réunir pour un petit plaisir gastronomique. Pas de Giovannini à Crissier ou autre grand chef. Tout simplement un repas traditionnel pris en commun. Après les filets de perches, la fondue bourguignonne, la raclette, voici notre plat national : la fondue.

Pour y manger une fondue, quoi de mieux qu'un chalet, autre symbole national? Pas le « vieux chalet, toit de bardeaux, devant la porte un vieux bouleau » comme nous le fait chanter l'abbé Bovet. Mais un merveilleux chalet, le Chalet Suisse à Lausanne. Une perle, imaginez-vous pourquoi. Il a été construit pour le pavillon suisse de l'Exposition universelle en 1958 à Bruxelles. En 1964, Exposition nationale, il repart dans son pays natal et est érigé dans les hauts de Lausanne. Un « nouveau chalet



plus beau qu'avant » reconstruit là-haut sur la montagne de Sauvabelin. Devant sa porte, un cèdre bicentenaire! Quel luxe! Le Chalet Suisse en impose par la qualité de sa structure. En plus, jusqu'au début des années 90, il abritait au rez-de-chaussée une discothèque bien connue des Lausannois, La Tomate.

Ne rougissez pas, vous, d'avoir guinché dans ce salon de danse de Sauvabelin comme les Parisiens le faisaient à Robinson! Vous voilà aujourd'hui 20 février, trente-sept à faire tourner en rond un morceau de miche dans un caquelon. Une excellente fondue qui, une fois de plus, a créé un moment convivial et fraternel.

■ Ernest Boget



Section Orbe et environs

La section AVIVO Orbe et environs en assemblée générale

Une centaine de membres sont venus participer à cette réunion annuelle statutaire. Occasion qui donne, en marge de l'ordre du jour, l'opportunité de se congratuler, de papoter sans retenue sur les potins du coin. En ouverture de séance, le président, Pierre-Alain Hofmann, remercie les membres d'être venus si nombreux porter intérêt à notre groupement. Il salue la présence d'Eric Voruz, membre du comité cantonal.

Dans son rapport, le président relate le fonctionnement des groupes d'animations de la



Le comité in corpore, au micro, Cora Pasteur, au rapport des comptes



sur le rôle de la section vaudoise de l'AVIVO pour la défense et les droits des seniors. Cette assemblée rondement menée s'est terminée dans la bonne humeur avec le service d'une agréable collation.

■ Alain Michaud

section, et encourage les membres à participer à ces réunions ludiques et divertissantes.

Il remercie tous les membres qui donnent de leur temps au bon fonctionnement de la section urbigène.

La trésorière, Monique Quiquaz, présente un exercice comptable 2025 avec un bénéfice de 4'635 francs. Une situation positive due en partie à la location par le site internet de la Bourdonnette et à l'augmentation des cotisations.

Place aux rapports des représentants des groupes d'animations, soit, celui de la pétanque, des cartes, du scrabble, des jeux de société, des marcheurs, sans oublier les thés dansants tous les premiers dimanches du mois. Renouvellement du Comité

Le Président Pierre-Alain Hofmann, et les membres in corpore du comité en place se représentent pour l'année à venir. Ils sont réélus par applaudissements. Après de nombreuses années comme responsables des locations de la Bourdonnette, Marguerite et Gérald Girardet, souhaitent lever le pied pour la fin de l'année. Ils sont remerciés pour leur engagement. Dès janvier 2027, Françoise et Delfio Fasano, membres du comité, reprennent cette fonction. Eric Voruz, président de la section AVIVO de Morges, ancien syndic et conseiller national, s'exprime avec une teinte d'humour, en relevant que les comptes AVIVO étaient acceptés plus facilement que ceux du canton de Vaud. Il apporte également quelques commentaires

Agenda des activités de l'AVIVO Orbe et environs

Thé dansant au restaurant des Ducats le **12 avril et le 3 mai**

Course d'été le **24 juin**.

Section de La Vallée de Joux

AG du 20 février 2026

L'AVIVO section Vallée de Joux a tenu son assemblée générale 2026 le vendredi 20 février à la Maison de Paroisse au Sentier. Ce sont plus de 40 membres de la section qui y ont participé, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, coprésidente de l'AVIVO Suisse, accompagnée de son papa. L'assemblée a commencé par deux exposés. Mme Corinne Curchod nous a fait une présentation très complète de l'ASNOVA, association qui vient en aide aux personnes traversant un deuil. Ensuite Mme Anne-Catherine Lyon a fait un tour d'horizon de la situation générale de l'AVIVO en 2026. Elle a particulièrement relevé l'enquête effectuée cette année par les instances de l'AVIVO, laquelle souligne le vieillissement de la population en Suisse et les dispositions à prendre pour faire face à cette situation d'ici 2040. Mme Lyon relève que l'inclusion démocratique n'est jamais donnée.



Elle se conquiert, se renforce et se protège. La votation du 30 novembre 2025 a confirmé cette dynamique d'ouverture à de nouveaux droits. La population a refusé de limiter le droit de vote des seniors et a confirmé les droits civiques des personnes solidement implantés dans notre pays, indépendamment de leur nationalité d'origine. Mme Lyon a insisté sur la nécessité d'aider les proches aidants et réaffirmé que le renforcement de l'inclusion citoyenne constitue un fondement de notre vivre-ensemble qui est un facteur de santé essentiel.

Puis c'est notre président Jean-Pierre Moullet qui a fait son rapport. Il souligne que la section Vallée de Joux se porte bien, tout en relevant en effet qu'il y a un vieillissement de la population et qu'il faut sérieusement veiller à prendre des mesures pour inciter les personnes en retraite ou s'approchant de la retraite à rejoindre l'AVIVO et donc à la renforcer. Il clôt son rapport en remerciant votre serviteur, ancien président de la section, par quelques mots bien sympathiques accompagnés d'un bon bienvenu pour un achat de livres.

L'AVIVO, rappelons-le, est une association de défense et de détente de tous les retraités. Et notre président souligne à ce propos ce qu'a déjà dit Mme Anne-Catherine Lyon, à savoir que la détente est un facteur de santé important permettant d'éviter l'isolement et de développer les liens sociaux.

Le comité est réélu à l'unanimité. Enfin, les informations sont données concernant les permanences d'impôts. Les inscriptions sont tellement nombreuses qu'on en arrive à la

clôture des inscriptions. La suite dépend du nombre de bénévoles qui sont annoncés pour le remplissage des feuilles d'impôts.

L'assemblée s'achève par le partage d'un repas préparé dans les cuisines de l'Abri'Thé, le fief de la Maison de Paroisse. C'est l'occasion de remercier

Amélie et son équipe pour l'excellence de leur accueil et la qualité des menus servis.

■ Bernard Walter

Agenda des activités de la Vallée de Joux

Judi 21 mai 2026 - Sortie de printemps destination Solalex

Judi 27 août 2026 - Fondue à La Breguettaz

Judi 8 octobre 2026 - Sortie d'automne.

Section du Chablais vaudois

Le 5 février dernier à Aigle, la section a pu coorganiser avec le Bureau d'information sociale (BIS) de l'AVIVO Vaud une soirée conférence-débat sur les différentes prestations sociales cantonales existantes pour améliorer un peu nos retraites. Encore récemment, la conseillère d'État Ruiz rappelait que près de 25 % des personnes qui pourraient y avoir droit n'en faisaient pas la demande, par « honte », par méconnaissance ou parce que « c'est trop compliqué », alors que c'est un droit gagné grâce aux luttes sociales, nous ont rappelé notre présidente cantonale et le collaborateur du Bureau d'information sociale de l'AVIVO Vaud. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié permettant encore des échanges informels. Nous y étions une quarantaine et avons pu poser nos questions. C'est notre responsabilité à tous de faire connaître mieux nos droits d'accéder à l'aide prévue par nos autorités.

AVEC NOS SECTIONS

Les groupes WhatsApp « culture » et « marche » ont chacun organisé une sortie au mois de mars, au musée Jenisch à Vevey, à l'exposition sur les estampes japonaises et une balade entre Montreux et le Château de Chillon.



Assemblée générale

L'assemblée générale de notre section aura lieu le 23 avril 2025 à 14h30, à la maison de paroisse de l'EERV, avenue des Glariers 4A à Aigle. Une convocation arrivera début avril par notre prochaine infolettre interne.

À noter que le comité cantonal a décidé d'ouvrir toutes les activités de toutes les sections aux membres de l'AVIVO. Donc chacun peut s'inscrire à une sortie proposée par l'une ou l'autre des sections, et pas seulement à celles organisées par la section où il paie des cotisations.

■ Bernard Borel

Agenda des activités de la section du Chablais vaudois

Assemblée générale **le 23 avril 2026** à la Salle de Paroisse de l'EERV d'Aigle, avenue des Glariers 4A à 14h30.

Sections de Vevey et environs

Vevey et environs - Une soirée autour du projet de soins anticipés

Le 4 février dernier, les membres de la section de Vevey se sont retrouvés pour une soirée consacrée au projet de soins anticipés.

Les projets de soins anticipés permettent à toute personne de réfléchir, en amont, aux soins qu'elle souhaite, ou ne souhaite pas, recevoir en cas d'atteinte grave à sa santé ou de perte de discernement. Il s'agit d'une démarche volontaire qui vise à clarifier ses valeurs, ses priorités et ses volontés, afin de guider les proches et les professionnels de la santé dans des situations parfois complexes. Cette réflexion favorise le respect de l'autonomie et soulage les proches lorsqu'ils doivent prendre des décisions difficiles.

Nos deux intervenantes, Madame Nathalie Flubacher-Dubus et Madame Nicole Poletti, infirmières spécialisées, ont présenté avec compétence et sensibilité les concepts et les enjeux liés aux projets de soins anticipés. Leur exposé a suscité un échange nourri avec les participantes et participants, permettant de poser des questions concrètes et de partager des expériences.

C'est précisément aussi cela que doit être l'AVIVO: un espace où l'on peut aborder des thématiques parfois délicates, dans un cadre sécurisant et bienveillant, favorisant l'information, la réflexion et le dialogue.

La soirée s'est conclue par un apéritif convivial préparé par Yvan Schneider, intitulé « AVIVaudoiseries », revisitant avec créativité les spécialités culinaires vaudoises sous forme d'apéritif. Merci à lui pour ce moment de réjouissances pour les papilles.

Un grand merci à nos deux intervenantes pour la qualité de leurs présentations, ainsi qu'à chacune et chacun pour sa participation active.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le projet de soins anticipés, vous pouvez contacter Madame Nathalie Flubacher-Dubus, infirmière spécialisée par courriel : nathalie.flubacher@gmail.com.

■ Johanne-Saskia Gay
Présidente AVIVO Vevey et environs

Section du Balcon du Jura

Sous la pleine lune en raquettes

Le 28 janvier la brigade des couverts joyeux a mijoté une choucroute alsacienne. Après l'apéro une vingtaine de membres se sont attablés avec Monsieur Fasola, notre municipal, afin de manger ce délicieux repas, clôturé par une mousse aux framboises. Et comme d'habitude la bonne humeur et les discussions nous ont amenés à 17 heures, le moment venu de se séparer.



Tout autre décor le 30 janvier, rendez-vous au col des Étroits pour une balade en raquettes. Sous la pleine lune, la troupe s'est dirigée jusqu'au restaurant du mont des cerfs, où une planchette suivie d'une fondue a requinqué la bonne dizaine de courageux. Et c'est pleins d'entrain que nous avons regagné nos foyers.



La brigade des couverts joyeux

La brigade des couverts joyeux s'est retrouvée le 11 février afin de décider si le repas que nous allons faire sera un vol-au-vent ou une bouchée à la reine. Et bien après avoir cuit et dégusté le dilemme subsiste. Le dessert, une coupe Danemark et un café ont clôturé le repas. L'ambiance festive nous a préparé pour le weekend du Carnaval de Sainte-Croix. Et comme d'habitude, c'était une réussite.

▪ Roland Karlen

Section de Nyon et environs

Comme annoncé lors de notre assemblée générale du 11 février 2026, le comité organise la sortie des « Asperges ». Vous pouvez déjà noter qu'elle aura lieu **le jeudi 23 avril 2026**. Une invitation vous sera transmise d'ici une quinzaine de jours.

La section de l'AVIVO Nyon présente la composition du nouveau comité acceptée par l'assemblée générale :

Olivier Monge :	trésorier
Caroline Perey :	secrétaire
Manuella Bergmart :	secrétaire
Alain Mattei :	membre du comité
Joëlle Carriot :	présidente

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

▪ Joëlle Carriot





Dépannage

info@b-electricite.ch

Installation - Rénovation

079 567 18 79

Remise en conformité

Lausanne - Yverdon



Devis offert

Normes respectées

Suivi assuré



Collaborateurs qualifiés

Qualités humaines valorisées

**Interventions rapides, solutions sur
mesure et savoir-faire
professionnel : votre électricité
en toute confiance.**

Aoste, la reine des vallées alpines

Incursion dans l'Italie du Nord

Entourée de hautes montagnes allant du Grand-Saint-Bernard au Grand Combin au Mont Emilius en passant par la Becca di Nona, Aoste, chef-lieu de la région autonome du val éponyme sort indubitablement du moule typique de la plupart des villes touristiques italiennes. Son passé de garnison prétorienne romaine et d'évangélisation des premiers chrétiens en fait une attraction irrésistible.

Une forte présence romaine

Ave Aoste: C'est 25 ans avant Jésus-Christ que les Romains fondèrent cette garnison prétorienne du nom d'Augusta Praetoria en l'honneur de l'empereur Octave Auguste, et en firent la Rome des Alpes. Aujourd'hui, Aoste a su conserver la plus grande part de son enceinte fortifiée, dont le fleuron est la Porte prétorienne.

Il faut aussi admirer le théâtre romain et sa monumentale façade. En période estivale, s'y tiennent des spectacles en plein air. À

ne pas oublier enfin l'édifice souterrain du cryptoportique du forum romain.



Une ville de flânerie

Déambuler dans les rues du quartier historique d'Aoste est un vrai bonheur par temps ensoleillé, ce qui est souvent le cas. La spacieuse place rectangulaire Emile-Chanoux est un bon point de départ grâce à sa situation centrale. Elle doit son nom à un martyr de la Résistance valdôtaine contre le nazisme. La façade principale du majestueux Hôtel de ville

est ornée d'un fronton et de deux statues représentant les deux rivières qui traversent la ville, à savoir la Dora Baltea et le Buthier. En levant la tête vers le toit, on découvre un cadran solaire. On peut aussi visiter les intérieurs, dont la salle ducal avec ses fresques et des incrustations. À côté de l'Hôtel de ville se trouve l'Hôtel des États, un bâtiment du XVIII^e siècle qui abritait l'Assemblée législative





datant de l'époque ottonienne (entre 950 et 1050). Pour le Moyen-Âge, à l'angle nord-est de l'enceinte murale se trouve une tour carrée qui date de l'époque romaine. Par la suite, elle fut au fil du temps aménagée en tour du bailliage et devint la résidence des baillis De Palatio, représentants du Duché de Savoie, pour enfin être

locale sous la couronne de Savoie. De cette place partent les artères piétonnières telles que la rue Jean-Baptiste de Tillier, la rue Porte Prætoriana, la rue de l'Hôtel des États, la rue Xavier de Maistre ou enfin celle du Conseil des Commis. Si le shopping reste le maître mot pour toutes les boutiques qui les bordent, les dégustations ont aussi leur place avec les spécialités locales. L'apothéose de la visite sera de prendre la télécabine pour une vue panoramique sur le fond de la vallée.

transformée en prison entre 1430 et 1984. Après travaux, elle sera consacrée l'Institut musical régional.

Le majestueux Château de Fénis

Dans la campagne environnante d'Aoste se

Une longue histoire religieuse

Parmi les édifices et l'art religieux d'Aoste, on retiendra la collégiale de Saint-Pierre et Ours et son cloître riche en histoire du début de la chrétienté. Dans cette église on peut admirer des fresques datant des premiers chrétiens ainsi qu'une superbe mosaïque en forme de carré. Il faut aussi visiter les combles pour y découvrir des fresques



dresse le château majestueux de Fénis, juché sur une colline au pied des Alpes. Cet édifice imposant fut construit sur l'ordre du vicomte d'Aoste Aymon de Challant au XIII^e siècle. Ce château est équipé d'un appareil défensif imposant, avec tous les effets classiques d'un château médiéval: ses tours, ses remparts crénelés, ses mâchicoulis, ses meurtrières, son chemin de ronde, etc. Il se visite aussi pour sa chapelle, ses cheminées dont l'évacuation de celle des cuisines servait à chauffer les étages, et son mobilier d'époque, mais surtout pour ses fresques. Celle de la cour, par exemple, représente saint Georges terrassant le dragon, tandis que celles du balcon représentent des sages de l'Antiquité.

- Gérard Blanc, texte et photos

Ce texte figure également sur le site www.jepars.ch

PUBLICITÉ



L'ART ET LA MUSIQUE VOUS PASSIONNENT ?

ACCROCHAGES art et musique vous offre un panorama de l'actualité artistique en Suisse romande et alémanique.

Découvrez des portraits et des reportages sur les événements marquants ainsi qu'un **agenda des expositions**.

Plus d'informations :
mail@accrochages.ch
 +41 79 955 29 17
accrochagesartetmusique.ch

Un magazine
à s'offrir
ou à offrir.







Les Vaudois d'Italie: Il est fréquent de trouver des enseignes de boutiques ou des noms d'entreprise rédigés en langue française. Vous serez peut-être intéressé d'apprendre que dans les écoles de la Vallée d'Aoste, le français est la première langue étrangère enseignée à l'école. Dans celles qu'on appelle « Les Vallées vaudoises » et qui n'ont rien à voir avec le canton de Vaud, un réformateur avant la lettre du nom de Pierre Valdo, Vaudès ou Valdès, riche marchand de Lyon, frappé par la lecture de l'Évangile, vendit tous ses biens pour prêcher en vivant dans la pauvreté. Il fit réaliser une traduction de textes bibliques dans la langue du peuple, l'Occitan. Les Vaudois sont immédiatement excommuniés par la papauté et persécutés. Plus tard, ils adoptèrent les idées des réformateurs et de Farel en particulier. Après la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, la persécution des protestants français pousse ceux-ci à l'exil et, entre autres, dans les Vallées vaudoises.

Un bijou rural: Certes, on peut imaginer que les villages ruraux de la région sont légion, mais j'ai eu un coup de cœur en découvrant celui d'Excenex dont j'ai fait la connaissance en logeant à la chambre d'hôte, la maison Du Noyer. Aucun superlatif. Simplement un petit village sans immeuble moderne, avec sa petite église et sa fresque sur son fronton et ses maisons aux toits de bardeaux et des paysans aux champs avec les Alpes en arrière-plan et un calme infini.

PUBLICITÉ



DE MANET À KELLY
 L'art de l'empreinte

Collections de l'Institut national d'histoire de l'art, Paris

Edvard Munch (1863-1944), *La Madone (Madonna)*, 1895-1902, lithographie, 67 x 51,5 cm (feuille), 60,5 x 44,2 cm (soieff), Paris, Institut national d'histoire de l'art, EM MUNICH S GDF.

Fondation Pierre Gianadda

Martigny 12 décembre 2025 – 14 juin 2026
 Tous les jours de 10 h à 18 h Suisse



La belle affaire! **Laurence Voïta**

Lausanne,
éd. Favre, 256 pages.

Le dernier roman de Laurence Voïta, *La belle affaire!* est attachant. Paul, un homme assez fortuné, fait le pari de rénover de fond en comble l'hôtel familial, Les Bouquetins, et de le transformer en établissement de luxe. Pour cela, il a fait appel à un architecte très coté (un peu hâbleur et surtout manipulateur), Gentile Maurer. Or les anciens copains d'école de Paul, qui ont tous aussi dans la soixantaine, sont très dubitatifs face à cette entreprise. L'intérêt majeur du livre réside donc dans l'évocation de personnages tous crédibles, et dans leurs rapports psychologiques. Au début, il faut simplement être un peu attentif, vu leur nombre! Il y a Bruno, l'inspecteur de police qui vient de prendre sa retraite avec un peu de nostalgie. Il y a José, son ami aveugle, dont le comportement oscille entre le cynisme et une perception particulièrement développée des êtres humains. Il y a Elisabeth, la future cuisinière paraplégique de l'hôtel, et son ami Gregory, un peu agressif au début, qui devient de plus en plus sympathique en cours de lecture. Il y a Sophie, ancienne collègue de Bruno dans la police, et amoureuse de Zoran. Ce dernier est partagé entre sa fille Rosa (elle a été précédemment victime d'un enlèvement avec séquestration qui l'a profondément marquée), sa patrie balkanique d'origine et la Suisse. Et j'en passe! On les découvrira dans le roman (si on ne les a pas déjà côtoyés dans des livres précédents de Laurence Voïta), avec

leurs qualités et leurs défauts, ainsi que les liens qui les unissent. Je le répète, plus que « l'histoire » elle-même, assez simple mais avec des rebondissements inattendus, ce sont leurs relations, évoquées avec un sens aigu de la psychologie, qui sont intéressantes. Parfois, ces personnages semblent évoluer sur une scène de théâtre. Ce qui n'est pas étonnant car l'écrivaine est aussi auteure dramatique.

Par ailleurs, on appréciera les rapports étroits que Laurence Voïta entretient manifestement avec la nature, surtout avec les majestueux sapins de la forêt qui jouxte l'hôtel en reconstruction. Même si on reste un peu dubitatif face aux courts chapitres intermédiaires en italiques, qui font parler les arbres entre eux... Ceux-ci, comme d'ailleurs les plantes et les fleurs, mais aussi le lac Léman, contribuent à l'attrait de ce livre, qui se déroule dans une région non identifiable, mais qui se situe (en partie en tout cas) dans les Préalpes vaudoises. La vie, l'amour, la tendresse conjugale, l'amitié, parfois la haine, et la mort - à travers la belle figure de Mathilde, l'amie très âgée de José - sont aussi présents dans ce roman. C'est un livre qui nous aide à comprendre les autres et qui nous réconcilie avec nos semblables.

■ Pierre Jeanneret



L'Alphabet du matin **Alice Rivaz**

L'Aire, 2025,
388 pages.

Après la mort de Michel Moret, on pouvait craindre la disparition de sa maison d'édition, mais, grâce à Lucie Tardin et Nathan Maggetti,

l'Aire continue son chemin avec la reprise d'un texte magnifique d'Alice Rivaz.

L'alphabet du matin raconte les souvenirs d'enfance de la narratrice adulte qui transpose les noms, le sien et ceux des autres acteurs. En vingt-six chapitres pleins de vie et de réflexions, pas si enfantines que cela, les lettres de l'alphabet sont ainsi déclinées au fil des découvertes. D'abord celles des personnalités si différentes de la mère et d'Antoine, le père (en réalité Paul Golay), aux idées dérangeantes pour ce début de XX^e siècle, puisqu'il est socialiste.

La découverte de la lecture, les souvenirs d'école sont des moments fondamentaux. La vie à Clarens, les excursions dans le Jorat à la découverte de la nature, prés et forêts, mais aussi la perception des enjeux sociaux de cette époque sont contés dans un style magnifique avec d'audacieuses images et de remarquables descriptions de personnages et de situations.

La petite fille est poreuse au monde avec déjà une indépendance d'esprit et une vision critique. On sent la présence de l'autrice de *La Paix des ruches*, ce roman de 1947, véritable pamphlet féministe paru deux ans avant *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir.

Présenté avec une préface de Catherine Lovey et une postface historique sur le mouvement socialiste vaudois et Paul Golay par Hadrien Buclin, ce livre vous emportera.

Il faut aussi signaler le bref essai de Marianne



Dyens
Alice Rivaz

L'écriture et la vie
Infolio, 2024, 61 pages.

■ Jean-Daniel Murith



Résister
Salomé Saqué

Ed. Payot, 2024,
143 pages

Ce petit opuscule, écrit par une journaliste, nous rappelle les dangers, pour la démocratie, des montées des extrêmes droites. Pour cela, elle prend l'exemple de la France et du Rassemblement national. En termes d'introduction, elle donne quelques définitions de ce qu'est l'extrême droite. Puis elle évoque les positions du Rassemblement national face aux médias et aux journalistes. Elle nous rend attentifs sur les rachats de groupes de médias par des milliardaires tel M. Boloré, partisan et proche des idées véhiculées par des partis peu soucieux des droits humains, de la liberté d'expression et préconisant des idées racistes. Elle met en garde sur les glissements du langage qui permettent aujourd'hui que des concepts liés au racisme, à l'exclusion, à la justice, d'être assimilés à un moralisme « bien-pensant » et qualifié « d'islamo gauchisme » ou de « wok ». Le soi-disant gauchisme des médias et les discours dévalorisants des scientifiques font aussi partie de ces glissements. Elle montre aussi comment ces mouvements utilisent les « fake news », et leurs usages efficaces des réseaux sociaux.

Toute la dernière partie de ce petit ouvrage est consacrée aux outils pour lutter contre ces mouvements dangereusement antidémocratique.

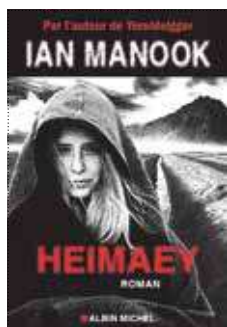
Les exemples présentés sont soigneusement référencés, ce qui leur donne crédibilité et outils pour aller plus loin !

Si Mme Saqué se base sur la France, les schémas sont les mêmes chez nous avec l'UDC

même si ce parti revêt des habits qui paraissent plus démocratiques et moins extrêmes que le Rassemblement national.

Ce livre est un outil précieux pour défendre cette démocratie qui permettra à nos enfants de vivre encore dans un monde respirable !

■ Gérald Progin



Heimaey
de Ian Manook
Edition Albin Michel
461 pages

Mon oeil a tout de suite été attiré par ce livre, suite à notre voyage (à ma femme et moi-même) en Islande en juillet-août 2025.

En effet, toute l'histoire se déroule pendant des trajets effectués tout autour de l'île. Mais, paradoxalement en sens inverse de notre périple.

Ce récit se déroule sur deux moments : en 1973 et 40 ans plus tard.

Un père (Soulviz) en recherche de réconciliation avec sa fille Beckie a organisé un tour d'Islande pour lui faire découvrir les lieux qu'il a parcourus pendant sa jeunesse. Une grande tension règne entre ces deux personnages, la fille reprochant à son père le décès de sa mère. Parallèlement, un policier est à la recherche de trafiquants de drogue.

Le destin de ces deux hommes va se croiser, lorsque Beckie disparaît. Ce sera alors une suite de nombreux rebondissements qui se terminera sur l'île de Heymaey où l'amie de Soulviz est morte en 1973. Décès qu'un personnage mystérieux tient à venger.

À vous de découvrir ce roman à suspense.

■ Christian Rapin

Un hymne à la vie

J'ai fait tout récemment une découverte dans ma bibliothèque, un livre dont j'ignorais l'existence.

Son titre m'a intrigué : « Ma Pièce ». Son auteur : Paul Lintier, je n'en ai jamais entendu parler.

J'ai commencé à lire ce livre, j'en ai été passablement ébranlé. Nous sommes à l'aube de la guerre de 14-18, Verdun, la guerre des tranchées. « Ma Pièce », c'est un canon énorme fait pour tuer des hommes par dizaines ou plus, comme aujourd'hui les bombes qui se larguent sur les populations.

L'auteur du livre est âgé de vingt-et-un ans. Cette guerre, il la vit dans le groupe des canonniers. Il écrit son quotidien, jour après jour. Ses notes seront recueillies après sa mort, survenue dans sa 23^e année. C'est du vécu en direct.

Nous vivons une époque anxiogène. Ce qui se passe dans le monde fait peur, terrifie.

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? » Ce vers extraordinaire de Racine, écrit au XVII^e siècle dans sa pièce Andromaque, dit toute cette peur.

Le simple récit de ce jeune homme, doué d'un talent que les mots ne peuvent dire, exprime en même temps une immense force de vie.

Écoutons-le dans la situation désespérée des tranchées : « Ah ! Si j'échappe à l'hécatombe, comme je saurai vivre ! Je ne pensais pas qu'il y eût une joie à respirer, à ouvrir les yeux sur la lumière, à se laisser pénétrer par elle, à avoir chaud, à avoir froid, à souffrir même. Je croyais que certaines heures seulement avaient du prix. (...) Si je vois la fin de cette guerre, (...) je saurai sentir passer toutes les secondes de vie comme une eau délicieuse et fraîche qu'on sent couler entre ses doigts. Il me semble que je m'arrêterai à toute heure (...) pour me crier à moi-même : Je vis, je vis ! »

C'est ce message de vie et de foi en la paix entre les hommes partout dans le monde qu'il est aujourd'hui essentiel de répandre autour de nous !

■ Bernard Walter

Ma Pièce, Paul Lintier, 1916

HOMMAGE

Hommage à l'historien

Claude Cantini (1929-2025)

Il est né à Livourne (Toscane), dans une famille qu'il qualifiait lui-même de « prolétarienne ».

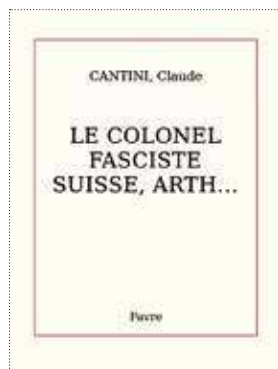


Très tôt, le régime mussolinien en place depuis 1922, et son embrigadement forcé de la jeunesse lui inspirent le dégoût du fascisme. En même temps, son père, malgré son modeste statut social, l'initie à la culture, à la lecture et notamment à l'histoire. Pendant la guerre, la famille doit fuir les bombardements et se réfugier à Pise, puis à la campagne. À l'automne 1944, Claude Cantini peut reprendre ses études techniques en agronomie. C'est à cette période qu'il adhère au socialisme libertaire (l'anarchisme), et aussi à la Libre Pensée, auxquels il restera fidèle jusqu'à sa mort. En 1952-1953, il s'engage dans le Service civil international et participe à un camp de travail en Calabre, où il découvre l'exploitation par les grands propriétaires et la misère du Midi. Son engagement auprès des ouvriers agricoles

lui vaut même quelques mois de prison. Ne voulant pas faire son service militaire, il gagne la Suisse, où il entreprend, entre 1954 et 1957 à l'hôpital de Cery sur Lausanne, des études d'infirmier en psychiatrie. Jusqu'à sa retraite en 1989, il sera très actif sur le plan syndical. Il se montre aussi critique envers la psychiatrie officielle alors pratiquée.

Ses écrits s'orientent alors vers l'étude (et la dénonciation) de l'extrême droite en Suisse. Historien autodidacte - au début un peu snobé par le milieu universitaire - il y consacre une série de brochures et de livres. Citons notamment le titre de son ouvrage majeur : *Le colonel fasciste suisse, Arthur Fonjallaz*, qui était stipendié par Mussolini. Inlassablement, Claude Cantini n'a cessé de dénoncer les compromissions avec le fascisme d'une partie de la bourgeoisie suisse, et même de l'Église nationale vaudoise.

C'est un pasteur qui a fomenté l'odieux assassinat du marchand de bétail juif Arthur Bloch à Payerne en 1942... Des épisodes de notre histoire longtemps occultés. Donc, par ses publications engagées, Claude Cantini ne se fit pas que des amis. À l'échelon régional, il a fourni de nombreuses chroniques d'histoire locale au *Courrier de Lavaux-Oron*. Disons enfin que, naturalisé Suisse en 1967, Claude Cantini fut un modèle d'intégration, sans pourtant jamais renier ses origines italiennes, auxquelles il restait profondément attaché. Il nous a quittés en pleine lucidité le 20 décembre 2025.



■ Pierre Jeanneret

Le train Bex-Villars-Bretaye fête ses 125 ans d'existence !

La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle en Suisse ont connu la grande épopée des chemins de fer de montagne. Celle-ci a été galvanisée par l'essor du tourisme dans les Alpes, initié notamment par des Anglais fortunés. Ce fut aussi le cas dans le Chablais vaudois. Certes, on pouvait déjà monter à Chesières depuis Ollon par une calèche à chevaux, empruntant depuis 1867 une route carrossable. Mais il fallait trois heures pour accomplir ce trajet...



L'ancienne rame des années 1940

L'essor de cette région, aujourd'hui très appréciée des skieurs et des randonneurs en été, va venir du train. L'invention de la crémaillère va permettre de gravir des pentes à forte déclivité. Ce sera le fameux chemin de fer (électrifié dès le début) qui mène de Bex par Gryon à Villars, puis à Bretaye (le BVB). Le premier coup de pioche est donné à Bex en 1892. En 1900 la ligne atteint le village



Bretaye et son fameux funi-luge

pittoresque de Gryon, avec son église romane, rendue célèbre aujourd'hui par les romans policiers de Marc Voltenauer. Pour franchir la Gryonne, un spectaculaire viaduc de pierre et de métal, fabriqué par les Ateliers mécaniques de Vevey, est érigé en 1901. En 1906, la ligne va jusqu'à Villars et Chesières (ce dernier tronçon sera supprimé en 1963). Elle va favoriser la construction de nombreux hôtels, dont le prestigieux Villars-Palace achevé en 1913, et l'Hôtel du Parc (aujourd'hui désaffecté), reconstruit en 1932 suite à un incendie, dans un style très « années trente ». Villars devient alors, avec sa piscine et son golf, ses tennis, la station la plus huppée des Préalpes vaudoises. Le BVB a favorisé aussi l'implantation d'écoles privées renommées dans le monde entier, destinées aux rejetons des familles aisées. Hôtels et pensionnats vont donner du travail à une paysannerie de montagne souvent très pauvre.

Une ligne ferroviaire en développement

Le train monte alors jusqu'à la station des Bouquetins. Son nom lui vient d'un parc destiné à la réintroduction en Suisse de ce noble animal aux grandes cornes recourbées caractéristiques, qui affectionne particulièrement les massifs rocheux. Les premiers spécimens ont été offerts par l'Italie.

À proximité, sur l'impulsion du futur général



Le Villars-Palace en 1930



L'ancien viaduc sur la Gryonne

Guisan, est construite la « cabane militaire », dont les massives façades en pierre sont égayées par des volets rouges et blancs aux couleurs de la Confédération. Elle a aujourd'hui des fonctions civiles de restaurant et d'hôtel de montagne. En 1937, la ligne est prolongée et atteint Bretaye. La même année apparaît sur les pentes de Chaux-Ronde l'un des premiers téléskis ou « tire-flemme » de Suisse. De nombreux autres seront construits pendant les décennies suivantes. Et depuis 1938, on pouvait emprunter un curieux engin (aujourd'hui disparu), le fameux « funi-luge » qui montait au Chamossaire, et dont nos lecteurs les plus âgés se rappellent encore !

Mais dès 1961, la voiture concurrence de plus en plus le train. De surcroît est inaugurée en 1971, à grand renfort de discours et de vin d'Ollon, la route du Col de la Croix, culminant à 1778 mètres. Elle relie (sauf en hiver) Villars et Les Diablerets. Ayant des intérêts communs, les deux stations vont d'ailleurs plus tard unir leurs remontées mécaniques.

Le BVB, s'il veut survivre à la pression de l'automobile, doit donc se

rénover: nouvelle gare moderne à Villars en 1968, achat en 1972 d'un puissant chasse-neige à moteur diesel, qui peut en déblayer 3200 tonnes à l'heure! Les wagons se modernisent. En 1999 une page se tourne, avec la fusion de quatre lignes ferroviaires locales: le BVB, Aigle-Leysin, Aigle-Sépey-Les Diablerets et Aigle-Ollon-Monthey-Champéry. Leur union donne naissance aux Transports publics du Chablais (TPC). Leurs wagons arborent désormais une couleur verte, qui empreint de nostalgie les vieux usagers qui se souviennent des anciennes rames du BVB des années 1940 et de leur couleur rouge... Des travaux d'avenir sont déjà en cours, tel le nouveau viaduc de 145 mètres de long qui va franchir la Gryonne et éviter au train de nombreuses courbes.

Mais au-delà de ces aspects historiques et techniques, que les voyageurs empruntant ce BVB mythique jouissent surtout de la vue sur les Salines de Bex, sur les forêts et sommets apparaissant à l'horizon, tels le Grand et le Petit Muveran, dont l'arrêt du Col de Soud offre un panorama superbe! Bon voyage!

■ Pierre Jeanneret



Le BVB actuel devenu TPC

Locaux de consommation sécurisés : un outil indispensable !

Ces dernières années, une politique drogues, dite des quatre piliers, a été mise en place par la Confédération, les cantons et les communes. Certains aspects sont peu connus et quelquefois incompris, notamment le troisième, la réduction des risques qui comprend la création de locaux de consommation sécurisés. Petit tour de cette question avec une incursion sur les questions liées à la consommation de drogues des aînés.

De la création du problème à la définition des politiques « drogues »

C'est aux États-Unis que l'on trouve l'histoire de la consommation de produits stupéfiants comme pénalement répréhensible. En effet, ce sont les premiers à avoir édicté des lois sur la prohibition et la répression de certaines substances psychotropes, notamment l'opium. Il ne s'agissait pas de questions de santé ou de légalité mais de morale: l'usage de stupéfiants est moralement répréhensible parce qu'il est lié à la recherche du plaisir et empêcherait le citoyen d'être sérieux et travailleur.

S'il paraît évident que certains produits psychotropes peuvent avoir des effets nocifs sur la santé et que, dans tous les cas, ils modifient nos perceptions et notre rapport au monde, ce ne sont que les personnes qui les consomment qui sont impactées. Ainsi, en résumé, on peut affirmer que les USA ont criminalisé un comportement qui relève plutôt de la santé publique.

En Suisse c'est ce même principe qui a prédominé quand, en 2011, sous l'égide de la ministre de la Santé Ruth Dreifuss, la Confédération, suivie par les cantons, a élaboré la politique dite des quatre piliers. Cette politique se décline de la manière suivante :

- Prévenir l'émergence d'addictions (Prévention)
- Fournir aux personnes présentant une addiction l'aide et les traitements dont elles ont besoin (Traitement)
- Réduire les dommages sanitaires et sociaux (Réduction des risques)

- Diminuer les conséquences négatives pour la société. (Répression)

Le canton de Vaud, lui, a passablement « traîné » les pieds pour mettre en œuvre le troisième, la réduction des risques. Sous l'égide de conseillers d'État à la vision très morale de l'usage des drogues et d'un médecin cantonal peu actif dans ce domaine, les traitements à base de méthadone – substitut de l'héroïne – ont enfin été introduits. Lausanne, seule et à l'avant-garde a ouvert un puis deux locaux d'injection ou espace de consommation sécurisé. Par contre, sous l'influence d'une droite très conservatrice, la répression, elle, a été largement privilégiée au détriment de la prévention.

De la nécessité des espaces de consommation sécurisés et de l'échec de la répression

Les espaces de consommation sécurisés ont fait leurs preuves. Ils permettent à la consommatrice et au consommateur d'utiliser le produit qu'il amène en toute sécurité et évite, partiellement certes, les lieux d'injection sauvages. Ces lieux font toutefois face à de grandes difficultés : les produits du marché évoluent constamment et l'adaptation doit être rapide, ce qui est quelquefois difficile. Les usagers et usagères de ces locaux que l'on croise dans la rue souffrent souvent de graves problèmes de santé et de désinsertion sociale. Leur visibilité est perçue comme très dérangeante même s'ils sont minoritaires (30 %) : la majorité des usagers et usagères ne fait pas partie de ce public et est plutôt bien intégrée, voire constitué de gens « bien sous tous rapports ».

Si cet outil de réduction des risques est indispensable, il fait partie d'une panoplie plus importante allant de la prescription d'héroïne à la future dépénalisation de la consommation de cannabis.

Du côté de la répression, c'est une tout autre affaire. « Galoper » après les « petits et moyens » dealers peut paraître sans doute nécessaire d'autant qu'ils sont souvent très visibles et issus de la migration. Mais, s'ils sont



là, c'est que la demande existe! Et rappelons-nous que la criminalisation de la consommation de produits stupéfiants est une construction sociale! Avec cette approche, la police, les tribunaux, les prisons sont surchargés. Un cercle vicieux.

Reste à réfléchir une fois sérieusement au problème de fond : pourquoi ne pas dépénaliser la consommation et aller vers un commerce contrôlé?

Et du côté de la consommation des aînés ?

Si de nombreuses études ont été menées sur la consommation d'alcool des aînés et de celle des médicaments, nous n'avons malheureusement pas trouvé d'études ou de témoignages concernant la consommation de stupéfiants de la part des séniors.

Dans les EMS, quelques témoignages épars montrent que la consommation de stupéfiants existe mais qu'elle est abordée de cas en cas et ne fait pas, la majorité du temps, de prise en charge structurée, cadrée et faisant l'objet de procédure définie. Il en est de même en ce qui concerne les soins à domicile : les soignants se « débrouillent » tant bien que mal avec des situations quelquefois complexes.

Un seul établissement accueille, dans le canton, les personnes âgées toxicomanes ou en traitement de substitution, le « Soleil Levant » à Lausanne.

Au 19h30 de la RTS le 15 juin 2023,

deux consommateur-riche-s témoignent : Chantal et Manuel. La première, âgée de 60 ans, prend un traitement d'héroïne médicale.

Manuel, 58 ans, lui aussi, s'injecte un même traitement. Il se voit comme un homme ayant un corps âgé de 80 ans. Il précise que 95 % des personnes qu'il a connues sont mortes, ce qui sous-entend que peu de consommateurs et consommatrices arrivent à un âge avancé...

En forme de conclusion

Le marché des drogues illégales existe parce que la société et le monde politique ont défini leur consommation comme un délit. L'usage de ces produits, notamment des drogues de synthèse - fabriqués dans des laboratoires partout dans le monde - provoque de graves problèmes de santé publique. Les traitements de substitution - méthadone, héroïne médicale, etc. - développés depuis quelques années ne suffisent pas à répondre à la demande et à l'évolution des produits. Le manque de locaux d'injection en Suisse romande est pour le moins désolant! Les aspects moraux liés à la consommation de stupéfiants empêchent de se saisir sereinement de ce problème de société. Les réponses répressives brandies et mises en œuvre sont inefficaces et coûtent très cher. Le « seul » outil vraiment efficace pour « casser » ces marchés illégaux - mais de fait, marchés libres! - serait la dépénalisation de la consommation et l'instauration d'un marché contrôlé à disposition des personnes dépendantes. Ainsi, les personnes dépendantes se procureraient des substances contrôlées dans des lieux dédiés. Les professionnels, réunis au sein du GREA, le réclament depuis des décennies!

■ Gérald Progin

Argentine: du Coup civico-militaire de 1976 au projet néolibéral de Milei

Face à la violence autoritaire, la résistance populaire

Il y a 50 ans, le 24 mars 1976, les militaires argentins, avec l'appui des États-Unis et la complicité d'une partie de la classe politique, des grands entrepreneurs et d'importants secteurs de l'Église catholique, ont exécuté le Coup civico-militaire qui restera comme référence dans toute l'Amérique latine pour sa brutalité répressive. Il inaugurerait un nouveau cycle de l'agression économique et sociale contre les secteurs majoritaires de la population. Il instaurerait, par ailleurs, un mécanisme sinistre d'appauvrissement et de dépendance à travers l'augmentation illimitée de la dette extérieure. Les sept ans qu'a duré cette dictature ont été les plus brutaux de l'histoire contemporaine de l'Argentine. Ces années ont signifié l'empire violent du terrorisme d'État, avec son corollaire dramatique de 30 000 personnes disparues (en incluant les quelque 500 bébés volés à leurs mères et pères disparus); plus de 11 000 prisonnier·ère·s politiques; des dizaines de milliers de déplacé·e·s internes et de réfugié·e·s à l'extérieur.

Pour affronter la répression systématique et systémique il s'est formé un large mouvement social en défense des droits humains, avec comme référence exemplaire les Mères et les Grands-Mères de la Place de Mai.

L'engagement d'une grande partie de la société argentine pour la Mémoire, la Vérité et la Justice a été et est toujours le fil conducteur de cette lutte pour les droits humains. De 2006 à 2025 lors de centaines de jugements par des tribunaux ordinaires, environ 1 200 militaires, civils et religieux ont été condamnés pour des crimes contre l'humanité. L'Argentine est ainsi devenue un véritable exemple international du travail quotidien pour que la mémoire collective s'impose à l'oubli et au négationnisme.

Le projet de l'actuel président Javier Milei, qui gouverne depuis 2023, cherche, parmi d'autres objectifs, à imposer le négationnisme comme

idéologie dominante et à justifier les crimes de la dictature. Il nie l'État de droit, les diversités et la lutte des femmes pour l'égalité de genre. Il ignore le réchauffement planétaire. Il ignore les organisations multilatérales internationales et ses programmes consensuels comme Agenda 2030 et les Objectifs de Développement durable, parmi d'autres.

L'actuel gouvernement de l'Argentine applique un projet de démantèlement systématique économique-social. Pendant ces deux années, il a poussé à la faillite plus de 20 130 entreprises – dans sa majorité, des PME de moins de 500 employés – et a liquidé presque 280 980 postes de travail, dont 90 000 dans les secteurs sensibles de l'État comme la recherche, la santé, l'éducation, les droits humains, l'assistance sociale et d'autres.

Presque une centaine de protestations sociales ont été réprimées violemment avec au moins 2 400 manifestant·e·s blessé·e·s et plus de 460 personnes arrêtées.

Négationnisme contre la vie, la planète, l'État de droit et la démocratie.

À 50 ans du Coup d'État en Argentine, nous affirmons:

- PLUS JAMAIS du terrorisme d'État,
- NON au projet économique et social de Milei,
- NON au négationnisme dans chacune de ses versions, dans chaque lieu de la planète,
- OUI à la solidarité internationale active.

Ce 24 mars, depuis la Suisse nous ratifions les très diverses formes de résistance et protestation présentes en Argentine. Nous ratifions notre compromis pour une Argentine, une Amérique latine et un Autre Monde possible!

Communiqué des organisations: Nunca más, Argentinos para la victoria-Suiza, Association El Periscopio, Jardin des disparus, Latino LAB, AMIS; parmi une liste de 34 associations et de 25 personnalités suisses qui adhèrent à cette déclaration. (Traduit de l'espagnol par Andrea Eggli).

« ALLO LA TERRE »

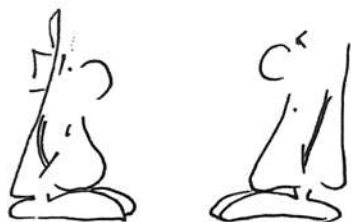
Dites-ouar...



Aux enfants, on leur dit quoi? Quels enfants?



Les tout petits, ceux qui vont devoir écopier

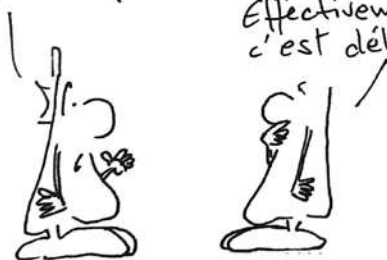


Ah, par le climat, vous voulez dire?

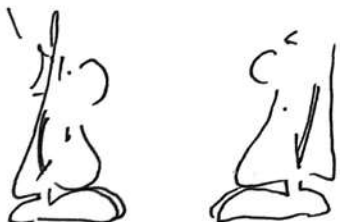


Oui. Plus j'y pense, moins je sais quoi leur dire...

Effectivement, c'est délicat.



La vérité, peut-être?



Et depuis quand la vérité sort-elle de la bouche des grands-parents?



Schwazzenbach, le regard d'un adolescent en 1970

Francesco Micieli (1956)

« Les Italiens dehors! » est-il écrit sur le pupitre d'Angelo. « Nous sommes en 1970, une année sombre », note Francesco Micieli à propos du long chemin parsemé d'épreuves et d'obstacles pour les milliers de saisonniers venus en Suisse travailler. Cette année-là, Angelo, fils d'ouvriers italiens alors âgé de 16 ans, décide de ne plus se couper les cheveux et de montrer une gueule de « sale rital », parce que, au moment où la jeunesse de l'époque venait d'apprendre que « les Beatles s'étaient séparés », que « Janis Joplin et Jimi Hendrix étaient morts, James Schwarzenbach voulait décimer les Italiens ». Par révolte, Angelo décide de ne plus se doucher et de manger de l'ail, pour correspondre à 100 % à l'image toute faite des Italiens. Pour amplifier les stéréotypes qui prévalaient auprès de la population locale, « il prit un cours de lancer de couteaux au cirque Frontiera ».

Voilà comment l'auteur se définit dans ces années sombres où James Schwarzenbach lance une initiative pour lutter contre la « surpopulation étrangère » en Suisse. L'initiative exigeait le renvoi dans leur pays d'origine de la moitié des saisonniers italiens, environ 300 000 personnes, soit tous ceux qui travaillaient en Suisse avec un permis de séjour de type A, appelé saisonniers.

L'auteur évoque étape par étape une suite d'actions situées au temps de cette adolescence, de cette expérience de l'adolescence au cœur de ces années sombres. Le regard de l'auteur retrace dans un langage puissant et spontané les faits de cette épreuve de vie, de l'authenticité de cette période en nous faisant vivre et revivre de l'intérieur avec une immense sensibilité ce qu'il y avait de plus profondément ressenti à l'ouïe de l'idée évoquée par le nom *Schwarzenbach*, qui signifie littéralement *ruisseau noir*. Il nous permet d'explorer quelques situations concrètes de ce qu'ont vécu pendant des années les saisonniers en Suisse et tous les enfants issus de cette classe sociale qui ont grandi en Suisse et sont devenus par la suite d'honnêtes contribuables.

Un livre sur la xénophobie des Suisses et Suissesses avec toute la force des préjugés les plus archaïques. L'auteur nous fait pénétrer dans le vif du sujet de ces années sombres. Une manière comme une autre de résumer l'histoire de ces années Schwarzenbach, de refaçonner sans relâche le souvenir d'une période honteuse et d'éprouver les variations d'un ressenti que nous avons toutes et tous partagé durant notre enfance avec les camarades d'école. Son texte rejoint le sens profond de la poésie par une mise en lumière de ce que de nombreuses personnes ont vécu dans leur vie. Bien que le livre traite des années Schwarzenbach, il porte pour titre *Schwazzenbach, Nuits blanches à Lützelflüh*. En fait, *schwätzen*, en allemand, signifie bavarder. Et donc, dans la graphie *Schwazzenbach*, qui correspond d'abord à l'élocution des Italiens visés, pour qui la collision de consonnes « rts » était imprononçable, on pourrait aussi entendre « Ru des batoilles », faisait remarquer plaisamment le traducteur. Le livre contient également des photographies très personnelles, qui reflètent un vécu et qui racontent aussi, à leur manière, la vérité.

■ Patrick Ernst



Schwazzenbach, Nuits blanches à Lützelflüh Francesco Micieli

Éditions d'en bas, Lausanne, 2025, 94 pages.
Traduit de l'allemand par Christian Viredaz

Extraits

« Ma mère ne voulait pas se faire remarquer. Elle voulait se cacher, aller au travail sans s’asseoir dans le train, rentrer à la maison et s’enfermer. La Suisse ne devait surtout pas remarquer qu’elle était là ».

« Les Italiens dehors ! » était-il écrit sur mon pupitre. Je me suis tu. Des tressaillements parcouraient mon corps, comme si quelqu’un m’avait effrayé de façon très menaçante. »

« Les pupitres avaient l’air de pélicans, quand on les ouvrait. Dans le mien, j’ai trouvé un épi de maïs. Maiser ! Oui, j’étais un bouffeur de maïs ».

« Je me demande pourquoi, justement dans les années les plus fortes et les plus belles de l’être humain, entre douze et dix-huit ans, à cette époque où on pressent avec une extrême violence que le monde est bien plus grand que ce que les parents veulent vous faire croire, dans ces années où on va danser à en tomber d’épuisement, où on se rebelle, se construit un contre-monde, pourquoi moi, j’ai dû me soucier de mon étrangeté, d’une initiative, d’ail et de maïs sur le plateau de mon pupitre. La vie m’arrivait mais je ne pouvais pas la vivre consciemment et de ma propre initiative ».

« Nous vivons comme dans un catalogue de la peur. Tu l’ouvres au hasard et la page sur laquelle tu tombes te fiche la trouille. Là, à la page vingt de ma vie, il est écrit : avec les bombes atomiques qui existent, on peut détruire x fois la planète ».

« Quand Heidi [son amie], en pleine période et atmosphère italophobes dans le pays, a absolument voulu me présenter à ses parents, là-bas, dans la Hüslì près de l’Emme, j’avais cherché toutes les excuses possibles pour que ça n’arrive pas. L’étrangeté peut être élevée au carré. Je n’avais encore jamais été étranger à ce point. Ses parents me faisaient pitié.

Qu’ils doivent regarder un type pareil. Heidi me serrait fort la main comme si elle voulait dire : Celui-là est à moi, regardez ma proie. Je parlais leur langue lentement et sans accent. Je voulais les tranquilliser. Ils ne devaient pas avoir peur. Ils soutiendraient l’initiative rien que pour libérer leur fille. Je ne cadrerais pas non plus avec la maisonnette de jardin où fromage, bière et mortadelle (fromage d’Italie, comme on dit chez les Welches) étaient disposés. Moi et ma tignasse frisée. »

Félicitations à Christian Viredaz

Le traducteur vaudois Christian Viredaz, 71 ans, a été récompensé par le Prix spécial de traduction 2026 pour l’ensemble de son parcours. Journaliste, critique littéraire et poète, il a fait connaître au public francophone de nombreux auteurs tessinois et italiens et a traduit des écrivains germanophones. Il est reconnu pour sa capacité à « être le poète du poète », traduisant avec empathie et finesse les voix des auteurs depuis plus de 40 ans, de Giorgio et Giovanni Orelli à Fabio Pusterla ou Pietro Montorfani, en passant par Fernando Grignola ou encore Francesco Micieli, dont nous avons publié les poèmes. Pour le jury de l’Office fédéral de la culture (OFC), il s’est affirmé « comme l’un des passeurs de littérature les plus importants de ces dernières années ».

R E T O U R A U

2M2C MONTREUX
MUSIC
CONVENTION
CENTER

MONTREUX | la. saison.ch

V O S C O N C E R T S D ' A U T O M N E 2 0 2 6
À L ' A U D I T O R I U M S T R A V I N S K I - M O N T R E U X



QUEEN SYMPHONY
avec l'Orchestre Bande-Son

-
2 septembre

300 chanteurs et musiciens
+ invités surprises



JULIEN CLERC
" Une vie "

-
26 septembre



REQUIEM AD PACEM
avec les chœurs Pro Arte &
Lyrica-Opéra + l'Orchestre des
Nations + Michel Voïta

-
4 octobre



AUX ANGES,
PHILIPPE KATERINE
SYMPHONIQUE
avec le Sinfonietta de Lausanne

-
5 novembre

En exclusivité suisse !



I MUVRINI
" Nulu 33 Tour "

-
7 novembre



GAROU
" Solo "

-
6 décembre

En clôture des
Emergences musicales

INFOS ET RÉSERVATIONS:
LASAISON.CH
+ 41 (0)21 962 21 19



Nestlé Community
More. Always. Together.

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

E	E	E	S	N	E	P	E	I	M	B	I	B	E	E
O	N	T	E	R	R	U	X	A	M	B	A	C	L	E
C	T	I	R	E	M	U	G	S	A	I	U	E	E	U
O	R	U	S	E	E	I	N	C	G	R	O	T	T	V
C	E	S	R	I	Q	X	A	N	R	P	N	N	R	E
B	E	E	V	U	U	N	E	Y	E	E	I	E	O	R
V	I	C	E	T	A	C	C	M	T	O	Q	S	U	O
E	R	U	H	R	N	U	O	U	P	A	O	E	G	I
D	U	A	D	A	N	A	O	V	P	L	D	R	E	E
U	E	S	H	O	I	J	V	P	E	O	E	P	T	R
O	U	C	I	S	A	R	O	I	O	S	I	U	E	I
C	L	X	A	E	V	R	L	R	V	U	N	V	R	V
U	D	N	O	T	T	R	E	I	F	I	D	E	R	R
E	C	O	N	O	I	S	S	I	M	E	D	R	E	E
E	E	S	U	F	U	R	T	R	A	N	C	H	E	S

Liste des mots :

Aisance	Océan
Ajouté	Odeur
Apport	Ogres
Bâclé	Pensée
Baigné	Poêle
Beurre	Pointu
Canard	Poivre
Chair	Poudre
Chance	Présent
Coco	Pressé
Coude	Remué
Cuisine	Revue
Curry	Rouge
Décatir	Sauce
Démission	Servir
Édifié	Soleil
Entrée	Suite
Exemple	Tente
Fusée	Terre
Imbibé	Tondu
Lueur	Tranches
Magique	User
Magret	Vain
Minute	Vice
Noce	Vieux
Noix	Vivant

Indication pour le mot à trouver : Éviter adroitement, en huit lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

M. Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 mai 2026.

Réponse du N° 1/2026 : SCHISTE.

Les gagnants sont : Nicole Christin à Le Sentier, Paulette Cordey à Lausanne, Laurent Junier à Le Mont-sur-Lausanne, André Junod à Lausanne, Georges Mooser à Aigle.

JAB
CH-1323 Romainmôtier

LAPOSTE 

Carte de membre et d'abonné AVIVO
au *Courrier de l'AVIVO* valable pour l'année 2026



Bien vivre sa retraite



- Planification financière
- Rentes complémentaires
- Prêts hypothécaires

Là, pour ma retraite.


Retraites
Populaires